

Richard BANEGAS (Université Paris I)

Côte d'Ivoire : une guerre de la seconde indépendance ?
Refonder la coopération française sur les brisées du legs colonial

Introduction

Longtemps considérée comme un havre de paix et de prospérité en Afrique de l'Ouest, "poumon économique" de l'UEMOA et "vitrine de la politique française en Afrique", la Côte d'Ivoire a sombré depuis la fin des années 1990 dans un cycle de violences qui participe à la déstabilisation de toute la sous-région et s'accompagne d'une remise en cause de plus en plus affirmée des relations de coopération franco-ivoiriennes et, au-delà de celles-ci, à une remise en question des rapports de la France avec l'ensemble de l'Afrique francophone. La guerre qui s'est ouverte en septembre 2002, en effet, a vu naître et s'affirmer un mouvement social d'ampleur inédite, celui de la "jeunesse patriotique", qui se mobilise sur le registre ultranationaliste et anti-colonialiste de la lutte contre l'hégémonie française et qui vit le conflit actuel comme une guerre de la "seconde indépendance". Guidés par des chefs charismatiques, tel Charles Blé Goudé, Eugène Djué ou Damana Pikass qui sont passés maîtres dans l'exploitation de la veine anticolonialiste, soutenus en hauts lieux par les premiers cercles du pouvoir présidentiel, encadrés sur le terrain par des organisations de masse assez structurées qui leur procurent des espaces de socialisation et de mobilisation importants (les "parlements", "agoras" et autres "congrès" qui se sont constitués dans les quartiers sur le

modèle de la « Sorbonne » du Plateau⁵⁸³), ces “jeunes patriotes” sont devenus en peu de temps des acteurs centraux de l’espace public ivoirien et une arme de choc au service du pouvoir. Leur discours ultranationaliste se nourrit d’un triple rejet : de l’ancienne puissance coloniale, accusée de faire la guerre à la Côte d’Ivoire pour défendre des intérêts commerciaux et stratégiques hérités de l’empire ; des immigrés qui, depuis les années 1930, sont venus en grand nombre des pays sahéliens pour travailler en Côte d’Ivoire ; mais aussi de certaines catégories d’Ivoiriens dont l’origine géographique, l’ascendance, la religion et surtout le patronyme (à consonance “nordiste” ou “étrangère”) en font des citoyens de “seconde zone”, à “nationalité douteuse”.

Avant que d’être une crise internationale, mettant aux prises une ancienne métropole coloniale et un pays qui, depuis 1960, s’est construit dans le giron français, la guerre de Côte d’Ivoire c’est donc d’abord cela : un conflit politique qui porte, essentiellement, sur les fondements de la nationalité et de la citoyenneté ; une « guerre de l’identification » comme le disent certains⁵⁸⁴ qui vise à trancher les questions - simples en apparence - de savoir « qui est Ivoirien et qui ne l’est pas ? », « qu’est-ce que la nation ? » et « qui en fait partie ? ». Il s’agit, banalement, d’un conflit sur les droits (politiques, économiques, fonciers, éducatifs, culturels, matrimoniaux, etc.) que confère la détention de papiers d’identité, et qui – pour aller vite - oppose deux conceptions de la citoyenneté, l’une ouverte, cosmopolite, héritière d’une trajectoire historique pétrie d’extraversion (cf. infra) et l’autre fondée sur une idéologie politique de l’autochtonie, porteuse d’exclusion. Autrement dit, c’est une crise de la citoyenneté qui a une profonde historicité, coloniale et postcoloniale tout à la fois. Ce conflit, en effet, n’est pas conjoncturel. Il est certes le résultat indirect des querelles de succession qui n’ont pas été réglées à la mort d’Houphouët et de luttes pour le pouvoir entre ses héritiers.

⁵⁸³ Voir A. Bahi, « La “Sorbonne” d’Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d’un espace public ? », *Revue africaine de sociologie*, vol. 7, n° 1, 2003, pp. 47-63 ; J. N. Atchoua, *Facteurs dynamiques de la communication des groupes dans les “Sorbonnes” d’Abidjan*, Mémoire de maîtrise en Sciences et Techniques de la Communication, Université de Cocody, 2002.

⁵⁸⁴ « Cette guerre-là, nous disait un “jeune patriote” en 2003, *c’est la guerre de l’identification. Le ministre d’Etat - paix à son âme - Emile Boga Doudou, il a voulu qu’on puisse identifier tous les Ivoiriens. Et ça a créé un tollé général parce que y’a plein qui sont des étrangers, des Maliens, des Burkinabè qui sont venus ici. Ils ont tellement duré, ils ont la chance d’avoir les mêmes pièces que nous, même les extraits de naissance que nous. Ceux-là, c’est t eux-mêmes qui s’opposent à l’identification. Parce que ça les arrange pas. Parce que la nouvelle formule de l’identification, quand tu vas faire ta carte d’identité, il faut dire quand même le nom de ton village pour qu’on puisse aller faire des recherches là-bas pour savoir si vraiment tu es de cette région. Parce que je prends le cas de nos frères dioula, quand ils viennent, dès qu’ils sont trouvé une ville telle que Yamoussoukro, qu’ils s’installent, ils font les enfants là-bas, ils font tout là-bas et ils repartent plus dans leur pays d’origine. Donc ils se disent Ivoiriens. On a vu que c’est pas normal, il faudrait qu’on puisse reconnaître qui est Ivoirien, qui n’est pas Ivoirien. C’est pour ça qu’on nous fait cette guerre. » (Ferdinand, jeune patriote du « Parlement » de Marcory. Entretien, septembre 2003)*

Mais il est aussi l'aboutissement d'une crise structurelle qui prend son origine dans l'histoire, notamment dans la formation d'une économie de plantation qui, depuis les années 1930-50, a profondément configuré les identités politiques, les rapports démographiques, les inégalités territoriales et les modes de régulation politique d'un « Etat planteur ». Dans les pages qui suivent, on verra par exemple que le nœud gordien de l'autochtonie et de l'allochtonie, qui polarise aujourd'hui les débats, se noue bien avant l'indépendance dans les méandres de l'économie de traite et des alliances politiques qui en découlent. On verra aussi que la crise actuelle traduit un débat, sans cesse reporté depuis les années 1960, sur les fondements de la souveraineté, de la nation et de l'accès à une véritable indépendance. Ici aussi, on pourra faire l'hypothèse que l'étouffement de tout mouvement nationaliste dans la Côte d'Ivoire d'Houphouët, tout comme ce qui s'est joué dans la répression des courants radicaux à la fin des années 40-50, n'est pas sans lien avec la résurgence de la mobilisation anticolonialiste. Notre argument est que ce débat sur les droits, qui s'exprime aujourd'hui dans les revendications ambivalentes de "seconde indépendance" et le registre nativiste de l'autochtonie, est d'autant plus violent qu'il manifeste, confusément, la revanche de certaines populations "autochtones", longtemps marginalisées par le pouvoir colonial et postcolonial, et surtout celle des jeunes (urbains et ruraux) qui, par la violence, se « lèvent en hommes » et s'affirment comme catégorie centrale du jeu politique.

Plus précisément, notre hypothèse est que l'on ne peut pas vraiment faire la distinction entre ce qui serait (a) une crise "ivoiro-ivoirienne" mettant en jeu les critères de spécification de l'"ivoirité" ou de la nationalité au plan interne ; (b) une crise régionale mettant en cause la présence des non-nationaux (notamment sahéliens) sur le territoire de Côte d'Ivoire et revendiquant pour celle-ci le droit de renégocier ses rapports avec son étranger proche ; (c) et enfin une crise internationale, franco-ivoirienne (voire franco-africaine), s'énonçant sur le mode d'une guerre de "libération nationale". Ces trois aspects (qui s'emboîtent comme des poupées russes) nous paraissent indissolublement liés dans un processus de remise à plat des fondements et des représentations de l'altérité qui se sont historiquement construits dans l'extraversion coloniale et postcoloniale.

Beaucoup de commentateurs avisés de la politique ivoirienne (notamment de diplomates ou de militaires français qui "suivent" le dossier à Paris ou sont en poste à Abidjan) refusent de prendre en considération cette revendication de « seconde indépendance », au motif qu'elle serait portée par une frange ultra-minoritaire et extrémiste de

la population ou qu'il ne serait qu'un leurre servant à masquer des stratégies de pouvoir et de prédation. Selon cette analyse, l'existence des groupes de "jeunes patriotes" - qualifiés de "ventriotes" à Abidjan pour souligner leur appât du gain - ne tient qu'au seul bon vouloir (notamment financier) de la Présidence qui les manipulerait pour faire pièce aux revendications de l'opposition intérieure et aux conditionnalités de la communauté internationale. Les harangues anticolonialistes des proches du pouvoir (et les manifestations antifrançaises qui en ont parfois découlé comme en novembre 2004), leur volonté affichée de redéfinir sur d'autres bases, plus égalitaires, les relations entre la France et la Côte d'Ivoire, sont interprétées dans une même perspective instrumentaliste comme un registre de légitimation facile pour un régime en mal de soutien. On peut évidemment s'accorder sur cette lecture fonctionnaliste des mobilisations anticolonialistes et considérer - sans doute avec raison - que ces harangues ne trompent pas grand monde en Côte d'Ivoire. Mais pour qui s'intéresse un tant soit peu au devenir des relations de coopération franco-africaines et souhaite éventuellement les moderniser, ce serait une grave erreur de s'en tenir à cette interprétation.

L'argument de cette étude est que, malgré ses excès et ses dérives, il faut essayer d'entendre ce que cette mobilisation du registre anticolonialiste nous dit du passé, du présent et possiblement du futur des relations franco-africaines ; il faut tenter d'en saisir la signification sociologique et historique en la prenant au sérieux, en cherchant à identifier ses ressorts et sa portée. C'est ce que nous avons essayé de faire lors de notre dernière mission à Abidjan du 12 au 22 septembre 2006 où l'on a enquêté dans les milieux populaires de la jeunesse patriotique. Il est apparu que la thématique souverainiste ne pouvait être aussi facilement balayée du revers de la main. Certes, la plupart des Ivoiriens ne sont pas dupes des discours de la "déconnexion", de la "libération nationale" et de la "seconde indépendance" (encore qu'aucun sondage d'opinion ne puisse étayer cette impression). Une majorité d'entre eux ne semblent pas non plus désireux de rompre les liens historiques et économiques noués avec l'ancienne métropole coloniale. Toutefois, on constate que, bien au-delà du petit cercle de la "galaxie patriotique", s'exprime plus ou moins clairement une volonté de redéfinir les relations franco-ivoiriennes sur d'autres bases, plus respectueuses de la "dignité" et de la souveraineté du pays. De façon très symptomatique, cette volonté d'assumer une souveraineté depuis longtemps aliénée, s'énonce souvent sur le registre économique de la possibilité de faire jouer la concurrence commerciale dans un monde qui est celui de la globalisation : le capitalisme globalisé comme condition d'accès à l'indépendance nationale en quelque sorte

(ce qui, soit dit en passant, ne manque pas d'ironie dans la bouche des militants du Front populaire ivoirien, membre de l'Internationale socialiste).

Cette étude est une première tentative d'analyse de ce que recouvre cette mobilisation anticolonialiste et de son impact potentiel sur le devenir des relations franco-ivoiriennes (voire, au-delà, des relations de la France avec le continent). La discussion s'organisera en trois temps : il s'agit d'abord de replacer la crise dans une perspective de moyenne durée pour souligner l'historicité de l'actuelle geste nationaliste. L'hypothèse qui parcourt cette première partie est que la violence du discours ultranationaliste exprime une aliénation ancienne et très profonde de la société ivoirienne qui n'a jamais véritablement coupé le cordon ombilical avec la « mère patrie ». On mettra ici en évidence les continuités coloniales et postcoloniales qui se manifestent aussi bien dans les structures d'une économie de rente très extravertie, dans la configuration des flux migratoires et l'importance acquise au fil du temps par la question des « allogènes », dans les rapports à la terre et aux enjeux fonciers, dans les conceptions de la citoyenneté, ou dans les usages sociaux et politiques des figures de l'autochtonie, voire dans les « styles de vie » et les imaginaires de la réussite, encore très fortement influencés par les modèles de l'ascension sociale promus par l'école coloniale. Nous verrons ensuite comment le « compromis postcolonial » qu'Houphouët avait noué dans la continuité de l'économie de plantation des années 40-50 s'est enrayé et a implosé en une crise de la citoyenneté qui bouleverse les représentations communes de l'altérité et du rapport à l'autre, notamment à l'ancienne puissance coloniale.

Enfin, dans une troisième partie, l'analyse se concentrera sur les mobilisations actuelles du registre anticolonialiste en posant les prémices d'une sociologie des « jeunes patriotes » qui en sont les principaux hérauts. L'hypothèse de cette dernière section est que le registre de la « seconde indépendance » doit certes se lire comme une volonté des jeunes de sortir du tête-à-tête postcolonial avec la France, comme la résolution des nouvelles générations à assumer de nouvelles relations avec l'ancienne puissance coloniale. Mais aussi - et peut-être surtout - comme l'expression d'une autre lutte d'indépendance, endogène cette fois, qui voit à la faveur de la guerre une partie de la jeunesse s'arroger des droits par la violence et le maniement d'une rhétorique de la libération.

Autrement dit, la vivacité de la thématique anticolonialiste doit aussi se lire comme un langage d'énonciation d'un processus - sociologique et politique tout à la fois – de reconfiguration des rapports intergénérationnels, d'autonomisation et d'émancipation d'une jeunesse « qui ne veut plus faire banquette » comme l'a écrit Yacouba Konaté⁵⁸⁵. Corollairement et dans une perspective plus large – continentale, voire globale –, on peut avancer l'idée que l'ultranationalisme et l'anticolonialisme qui s'expriment dans les « agoras » et « parlements » d'Abidjan sur le mode de la revanche postcoloniale traduisent aussi la volonté des nouvelles générations africaines d'affirmer leur « place-dans-le-monde⁵⁸⁶ », ainsi que le refus multiforme des nouvelles formes de dépendance de l'ère libérale (qu'il s'agisse des conditionnalités de l'aide internationale, des nouvelles pratiques d'ingérence en matière de résolution des conflits ou des dispositions régulant un commerce international dominé par les firmes occidentales). Ces nouveaux discours de l'aliénation et de la libération (nationale et continentale) peuvent être interprétés, eux aussi, comme des « écritures africaines de soi⁵⁸⁷ » du temps de la globalisation qui ont (et auront sans doute à l'avenir) des effets non négligeables sur le devenir des relations Nord/Sud et l'évolution même des sociétés du continent.

Mon intuition est que ces écritures nationalistes et anticolonialistes de soi, qui s'énoncent de façon privilégiée sur le registre de l'affranchissement individuel et collectif, de l'anticolonialisme et de la mémoire coloniale, sont porteuses de nouvelles « politiques de l'africanité » qui, à terme, poseront dans des conditions renouvelées les enjeux du développement et de la coopération internationale dans des sociétés extraverties qui vivent de plus en plus douloureusement leur insertion inégale dans l'économie-monde⁵⁸⁸. De fait, et pour finir, on s'interrogera sur l'impact possible de cette révolution générationnelle, portée par la mobilisation anticolonialiste, sur l'évolution des relations de coopération entre la

⁵⁸⁵ Y. Konaté, « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, pp. 49-70.

⁵⁸⁶ Selon la formule de James Ferguson qui entend par cette idée à la fois une catégorie géopolitique, économique, stratégique et une représentation commune du « rang » de l'Afrique dans un système mondialisé. Voir James Ferguson, *Global Shadows. Africa in the Neoliberal World Order*, Durham & London, Duke University Press, 2006.

⁵⁸⁷ Selon la formule d'A. Mbembe, « A propos des écritures africaines de soi », *Politique africaine*, n° 77, juin 2000, pp. 16-43.

⁵⁸⁸ Pour tester ces hypothèses, on s'appuiera sur des données inédites recueillies par entretiens auprès de « jeunes patriotes » des quartiers populaires d'Abidjan. Ces enquêtes – qui sont le prolongement d'autres recherches menés sur le terrain abidjanais depuis 1998 - se sont déroulées principalement dans les communes de Yopougon, Koumassi, Port Bouët, Adjamé, Williamsville et Abobo. Une trentaine d'entretiens (d'une heure et demi à deux heures chacun) ont été réalisés avec de jeunes militants de la cause patriotique. Nous avons aussi assisté à des meetings dans les « parlements » et « agoras » de quartier (Koumassi, Yopougon) qui ont également été enregistrés et retranscrits. Ces données constituent le matériau principal de la deuxième partie de cette étude.

France et la Côte d'Ivoire. Ce sera l'occasion de poser quelques pistes de réflexion sur la difficile mais néanmoins nécessaire adaptation d'un dispositif d'aide au développement qui a encore du mal à se départir du legs colonial.

Précautions méthodologiques

Auparavant, et avant d'entrer dans le détail de la démonstration, il convient de préciser la posture et les hypothèses méthodologiques de cette étude. Travailler sur la question du « legs colonial » et de ses usages contemporains dans une crise qui, de surcroît, connaît des rebondissements quotidiens n'est pas aisé. Le manque de recul historique pour évaluer la portée de cette thématique coloniale, la polysémie des actes et des discours qui sont posés en son nom, sans même parler de la représentativité de la mobilisation anticolonialiste sont autant d'obstacles posés à l'analyse. J'évoquerai plus loin la question de la « représentativité » du phénomène étudié. Ici, je me bornerai à pointer trois ou quatre problèmes d'interprétation qui traversent peu ou prou l'ensemble des études de cas présentées dans cette recherche collective.

La première et principale difficulté – déjà évoquée dans le premier volet de cette recherche – est d'ordre épistémologique et méthodologique à la fois. Est-il possible de penser le legs colonial sans tomber dans le double travers de l'historicisme et du « postcolonialisme » ? et si oui, comment ? Est-il possible de « démêler les parts respectives de la continuité et de la discontinuité ; de la dépendance et de l'autonomie » comme y invitait indirectement l'introduction au premier tome de cette étude⁵⁸⁹ ? Je n'en suis pas persuadé. J'estime même que c'est précisément dans cette impossibilité-là que réside le pouvoir de mobilisation de la thématique coloniale aujourd'hui. L'hypothèse qui guide cette étude est que l'énoncé colonial, postcolonial ou anticolonial est d'autant plus performatif et mobilisateur que précisément il brouille les frontières entre le passé et le présent, il interprète et explique l'actualité en termes d'héritages et de continuités, tout en postulant que la réalisation de soi, individuelle et collective, est conditionnée par la rupture avec ce legs – ou du moins par sa renégociation. On verra ainsi que le discours des « jeunes patriotes » d'Abidjan trouve les ressorts de son eschatologie nationaliste dans sa faculté à offrir une lecture de la « réalité » qui ramène l'ensemble des problèmes de la vie quotidienne à une seule cause, celle de l'aliénation

⁵⁸⁹ J.-F. Bayart, R. Bertrand, « La problématique du legs colonial », in Fasopo, *Legs colonial et gouvernance contemporaine*, vol. 1, décembre 2005, p. 39

coloniale et postcoloniale, dont il faut se départir. Plus précisément, on avancera l'argument que le brouillage ou le télescopage des époques participe à la construction d'un discours du dévoilement (de type prophétique) porté par de jeunes orateurs qui, dans leurs harangues quotidiennes des « parlements » et « agoras » écrivent un récit alternatif de l'Histoire (la grande et la petite, celle des Unes de journaux que l'on commente autour du kiosque tous les matins) et, ce faisant, construisent un nouveau « régime de vérité » (au sens foucauldien) alternatif au grand récit colonial et postcolonial. Autrement dit, le registre de l'émancipation et de la mobilisation se nourrit justement de l'amalgame et du brouillage temporels ; et c'est à ce titre qu'il nous faut l'analyser : non pas en essayant de démêler « les parts respectives de la continuité et de la discontinuité » mais au contraire en analysant les mécanismes sociaux et politiques de leur précipitation (au sens chimique du terme). De fait, ce qui nous intéresse ici, c'est moins le « legs colonial » en tant que tel, que sa reproduction et sa traduction dans les imaginaires contemporains. Certes, nous tâcherons de montrer ce que la crise actuelle doit à la moyenne durée de la formation de l'Etat colonial, de l'économie de plantation et d'une indépendance escamotée. Mais l'intrigue principale de ce chapitre tournera plutôt autour des usages mémoriels du fait colonial⁵⁹⁰ en tant que registre d'énonciation d'un conflit qui est vécu par certains comme une guerre de libération nationale et internationale, individuelle et collective.

Deuxième obstacle à l'analyse : si tant est que l'on puisse le distinguer, quel poids accorder au facteur colonial dans l'interprétation des dynamiques d'aujourd'hui ? On sait les dérives auxquelles a pu parfois conduire le paradigme des « *postcolonial studies* » en relisant les sociétés contemporaines à cette seule aune. Mettant en garde contre « toute interprétation causale univoque, de type historiciste ou culturaliste », Jean-François Bayart et Romain Bertrand soulignaient clairement dans le premier volume de cette recherche que « en soi ni le “legs colonial” ni d'ailleurs celui des sociétés colonisées ne constituent des facteurs explicatifs qui se suffiraient à eux-mêmes [...] L'approche pertinente est décidément celle de la sociologie historique du politique qui s'interroge sur les processus concrets, dans des situations contingentes précises, par lesquels s'effectuent le changement social et s'affirment des lignes de continuité. [Le] rapport du présent au passé est fragmentaire, latent, évolutif, de longue durée et pour tout dire contingent. Il est d'ordre contextuel, et en ce sens la notion

⁵⁹⁰ Sur cette problématique des enjeux mémoriels de l'histoire coloniale et ses effets de réverbération entre l'Europe et l'Afrique, voir le dossier récent de *Politique africaine*, « Passés coloniaux recomposés. Mémoires grises en Europe et en Afrique », n° 102, juin 2006 (coordonné par C. Deslaurier et A. Roger)

même de causalité est dangereuse si elle suppose que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Car les facteurs de causalité ne valent que dans les configurations singulières de situations historiques données. L'action que le passé configure participe aussi d'une interaction conjoncturelle. La question du "legs colonial" devient alors celle du contexte de l'action configurée par le passé colonial⁵⁹¹. » On verra, dans le cas d'espèce, que la crise ivoirienne ne peut se comprendre sans référence à ce « passé qui ne passe pas » (notamment dans les structures de l'économie politique) ; mais que le surgissement de la violence et sa reproduction doivent aussi et surtout s'analyser sous le sceau de la contingence et de la conflictualité des luttes politiques. C'est ce double argument d'historicité et de contingence qui guide ce chapitre.

En relation avec cette posture d'analyse, il convient aussi de préciser une troisième hypothèse méthodologique qui a déjà été avancée par de nombreux auteurs ayant travaillé sur la situation coloniale et a d'ailleurs été reprise dans le premier tome de cette étude : à savoir que le moment colonial a souvent opéré sur le mode du « malentendu opératoire » (ou « malentendu productif ») entre colonisés et colonisateurs. Dans le cas qui nous intéresse ici, on verra par exemple que les continuités impériales les plus significatives ne sont pas forcément là où on les attend le plus et que les héritages les plus importants de l'Etat colonial sont souvent le produit des actions non-intentionnelles de celui-ci. Ainsi, par exemple, de la diffusion du modèle de l'économie de plantation, considérée comme l'illustration paradigmatique des interventions de l'Etat-démiurge colonial. On sait évidemment que, au nom de la « mise en valeur », l'administration française introduisit avec violence les agricultures de rente dans l'ensemble de ses colonies d'Afrique. En Côte d'Ivoire, ce mouvement s'est traduit par l'abandon des cultures vivrières et par l'adoption très rapide des cultures du cacao et du café dans les régions méridionales, lesquelles ont produit à leur tour des bouleversements majeurs dans les équilibres écologiques, économiques, démographiques et politiques du pays (cf. infra). Ce que l'on sait moins c'est que ce processus de diffusion des économies de rente a très largement échappé à son instigateur, l'Etat colonial.

« Contrairement aux idées reçues, écrivent Chauveau et Dozon, l'expansion de l'économie de plantation ne saurait être attribuée à l'efficacité de la seule contrainte coloniale. [...] Si la circonstance du commencement de cette économie est sans contexte imputable à l'initiative européenne, sa dynamique a appartenu (et appartient pour une large part toujours) aux populations

⁵⁹¹ Ibid., pp. 40-41-42.

ivoiriennes. A chaque fois que l'Etat colonial a voulu intervenir directement sur les structures de production, il a échoué, et c'est d'une certaine façon son échec en ce domaine qui a donné toute son ampleur à l'économie de plantation [...]. Le rôle de la colonisation ne fut pas pour autant nul, bien au contraire ; mais c'est au niveau des effets inintentionnels de son action, agissant sur les conditions et les cadres généraux de la production que l'efficacité de l'Etat colonial est véritablement discernable. Ainsi plus que les mesures contraignantes prises pour développer le cacao, les interventions pour imposer d'autres cultures, notamment le riz, le maïs et surtout le coton, ont fait basculer des régions entières dans la cacaoculture ; les tentatives de canaliser la main d'œuvre du nord vers les entreprises européennes pour éviter de trop ponctionner les régions où se développait la cacaoculture indigène ont abouti au détournement de la force de travail des premières vers la seconde... En bref, [...] l'histoire de l'économie de plantation révèle un large processus d'autonomie. Autonomie signifiant à la fois détournement et appropriation par les populations ivoiriennes du projet colonial.⁵⁹² »

Dans la moyenne durée de la « rencontre coloniale », on peut repérer de nombreux paradoxes de ce type qui obligent à une relecture plus fine des relations colonisateurs/colonisés, mais aussi de l'historiographie relative aux processus historiques d'assujettissement impérial⁵⁹³. Les hypothèses émises dans le premier volume de cette étude, sous le terme de « transactions hégémoniques impériales », étaient une invitation à penser de manière plus complexe les interactions coloniales et leur legs contemporain. Dans le présent chapitre sur la Côte d'Ivoire, nous soulignerons autant que possible la contingence et la récurrence historiques de ces « malentendu productifs » qui ne désignent pas un dialogue impossible ou une mésentente sur les termes de celui-ci, mais bien plutôt un malentendu « où personne ne se trompe, et que l'on ne découvre qu'à posteriori, lorsqu'il est trop tard pour que ses conséquences ne se réalisent pas sans transformer la situation et les représentations que s'en font les différents groupes.⁵⁹⁴ » Avec en tête une interrogation prospective impossible à résoudre pour l'heure : les crispations franco-ivoiriennes, qui s'énoncent aujourd'hui sur le mode de la revanche postcoloniale et de la « déconnexion », sont-elles le signe avant-coureur d'une remise en cause généralisée des relations de coopération entre la France et le continent ou un « malentendu opératoire » susceptible de refonder celles-ci sur les brisées du legs colonial ? Il est évidemment trop tôt pour en juger.

⁵⁹² J.-P. Chauveau, J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes, ... l'Etat », in E. Terray, dir., *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987, pp. 223-224.

⁵⁹³ Voir R. Bertrand, *Les sciences sociales et le moment colonial. De la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale*, Paris, CERI, Questions de recherche n° 18, 2006

⁵⁹⁴ J.-P. Chauveau, J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes, ... l'Etat », op. cit., p. 244.

Historicité coloniale et postcoloniale d'une crise de la citoyenneté

Comment a-t-on pu en arriver là ? Telle est la formule qui revient constamment dans les commentaires affligés des Ivoiriens et de leurs partenaires internationaux qui constatent avec accablement (et souvent un brin de nostalgie pour la période houphouëtiste) la polarisation extrême des rapports sociaux dans le pays et la dégradation des relations entre Paris et Abidjan. Nous ne nous appesantirons pas ici sur les circonstances du déclenchement de la rébellion en septembre 2002, ni sur l'enchaînement des faits qui, depuis lors, a produit les blocages que l'on sait dans le processus de sortie de crise. La chronique de ces quatre années de conflit est désormais bien documentée⁵⁹⁵, même si subsistent encore de nombreuses zones d'ombre (notamment sur la genèse des mouvements rebelles, leur fonctionnement et les territoires qu'ils occupent). Nous reviendrons plutôt sur les prolégomènes de cette crise de la citoyenneté qui s'enracine dans le temps long des héritages coloniaux et postcoloniaux. On verra ainsi que l'ivoirité et les mobilisations nationalistes du registre de l'autochtonie sont des figures récurrentes de l'histoire ivoirienne, indissociables d'une trajectoire étatique et d'une économie politique qui se sont forgées dans la continuité directe de la mise en valeur coloniale.

La force des stéréotypes ethniques coloniaux

En Côte d'Ivoire comme en d'autres lieux, l'Etat colonial, en effet, a joué un rôle crucial dans la formation des identités ethniques, l'enracinement des stéréotypes socio-culturels et leur traduction dans l'espace - territorial et mental - du pouvoir. Chauveau et Dozon distinguent deux phases dans ce processus d'ethnogenèse coloniale. Le premier moment, au début du XXème siècle, est celui de la « prédiction créatrice » : « l'Etat-ethnologue décide d'une configuration générale et hiérarchisée des groupes socioculturels et lui donne une réalité en ce que son intervention détermine une mise en valeur inégale du territoire administré⁵⁹⁶ ». Le second moment, à partir des années 1930 et surtout après-guerre, est celui du « malentendu productif : la société civile s'empare des distinctions ethniques, relaye et amplifie le "travail ethnographique" de l'Etat colonial pour son propre compte et, à

⁵⁹⁵ Voir entre autres le dossier de *Politique africaine*, « La guerre en Côte d'Ivoire : dynamiques du dedans et du dehors », n° 89, mars 2003 (coordonné par R. Banégas & R. Marshall) ; T. Hofnung, *La crise en Côte d'Ivoire. Dix clés pour comprendre*, Paris, La Découverte, 2005 ; C. Bouquet, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris, Armand Colin, 2005 ; J. Rueff, *Côte d'Ivoire : le feu au pré carré*, Paris, Autrement, 2004.

⁵⁹⁶ J.-P. Chauveau, J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes, ... l'Etat », op. cit., p. 234.

travers les ethnies, parle déjà d'un Etat ivoirien⁵⁹⁷. » Au début donc, la raison administrative et la raison cartographique se conjuguent pour donner corps à des représentations de l'indigène qui vont progressivement s'affiner et se cristalliser. C'est Marcel Delafosse qui, on le sait, fut l'un des premiers à faire l'inventaire des peuples de Côte d'Ivoire, distinguant sur ce territoire six grandes familles linguistiques (Lagunaires, Agni, Krou, Mandé, Dioula, Sénoufo) qui vont, d'une certaine façon, sceller le devenir des ethnies ivoiriennes. Sa carte de 1904 ne se limite pas à un travail d'identification ; elle inscrit les identités dans des espaces territoriaux, affecte un terroir historique à chaque sous-groupe. Ce minutieux travail de territorialisation des identités s'accompagne d'un recueil tout aussi méticuleux des généalogies et surtout des « coutumes » (les fameux “coutumiers coloniaux” qui servent encore aujourd'hui de base à des revendications de droits “traditionnels”, notamment en matière foncière) qui renforce le découpage spatial et enclenche un processus de “prédiction créatrice” qui va configurer très largement les imaginaires de l'altérité dans l'espace national.

Ce qui est important pour notre propos, c'est que ce travail performatif de l'Etat-ethnologue colonial s'accompagne d'un processus de classement et de hiérarchisation des identités ethniques qui va donner corps à tout un ensemble de stéréotypes et de clichés sociaux dont on trouve encore des traces dans la crise actuelle. Cette hiérarchisation reflétait bien sûr les représentations que le colon se faisait des populations locales, mais aussi et surtout les alliances qu'il dut nouer pour assurer la mise en valeur du territoire. Lorsque la colonie est fondée en 1893 par les Français, ceux-ci occupent essentiellement la Basse-Côte (le littoral du Sud-Est du pays), dans la continuité des comptoirs établis précédemment.

« Depuis cette installation côtière, rappelle Dozon, le colonisateur n'a véritablement d'yeux que pour l'ensemble de la zone forestière qui représente pour lui une sorte de “terre promise” (“terre de Canaan” pour reprendre un mot de l'époque) qu'attestaient déjà la production et le commerce de l'or, de l'ivoire, de l'huile de palme puis du caoutchouc ; terre qui s'embellissait de plus belle avec les perspectives qu'offraient l'exploitation du bois et l'introduction du café (...) et du cacao. Malheureusement pour le colonisateur, si la nature lui paraissait luxuriante et prometteuse d'une mise en valeur exceptionnelle, les habitants de la région sylvestre possédaient des attributs tout à fait contraires. À ses yeux, cette région était occupée par des “peuplades” jugées primitives et parfaitement arriérées, surtout à l'Ouest où il considérait que les pratiques “anthropophagiques”, sacrificielles et fétichistes n'étaient pas compensées comme au Centre et surtout à l'Est par des activités commerciales et par une “anarchie ordonnée” (référence ici aux royaumes agni et aux chefferies du pays

⁵⁹⁷ Ibid., p. 234.

baoulé et de certains peuples de Basse-Côte). En outre, l'appréciation des populations de la région forestière était d'autant plus sévère que la plupart d'entre-elles (dont une partie des populations baoulé) offrirent de très vives résistances au conquérant français. C'est pourquoi, après avoir "pacifié" entre 1908 et 1913, à grands renforts militaires, cette vaste région du pays, le colonisateur eut à résoudre, suivant ses propres jugements, le hiatus qui existait entre une région potentiellement riche et des habitants réputés plongés dans un complet primitivisme, de surcroît hostiles à sa "mission civilisatrice"; et il le résolut en considérant que les gens du Nord, particulièrement les Malinké, appelés couramment Dioula, qui habitaient un territoire de savane peu propice à une mise en valeur rapide, mais qui étaient issus d'un monde apparemment plus policé avec de fortes traditions commerciales, devaient en grand nombre migrer vers le Sud et constituer une "avant-garde économique du progrès" (...). Outre le rôle qu'ils devaient jouer dans la mise en valeur, et partant dans le commerce de la région forestière, les Dioula, par leur tradition musulmane, paraissaient représenter un assez bon instrument de lutte contre l'"animisme" qui dominait les mœurs des peuples forestiers, et un instrument considéré à l'époque plus efficace que les tentatives malheureuses d'évangélisation des missionnaires français. (...) Bref, au moment même où se constituait la Côte d'Ivoire en tant qu'entité géopolitique, la région qui était censée devenir le principal pôle de la mise en valeur coloniale, le Sud, fut l'objet à la fois d'une disqualification des autochtones et d'une valorisation de l'allogène du Nord ainsi que de l'auxiliaire africain non-ivoirien.⁵⁹⁸ »

Ainsi, très tôt, s'établit au sein de la colonie une distinction des groupes ethniques et des ensembles régionaux, fondée sur une hiérarchie fonctionnelle établie en regard de comportements ou de "caractères ethniques" qui étaient définis principalement à l'aune d'une docilité et d'une disponibilité de la main d'œuvre pour la mise en valeur coloniale. Dans ce tableau ethnographique, plusieurs figures archétypiques se sont progressivement constituées avec, au faite du panthéon, les Agni du Sud-Est et certaines populations lagunaires qui furent les premiers interlocuteurs des Européens. Les Agni occupaient en effet une place de choix dans cette typologie et bénéficiaient d'une considération certaine de l'administration coloniale qui voyaient dans leurs royaumes d'utiles relais de pouvoir et un facteur de tempérance. Le faste du protocole royal, ainsi que leur attitude favorable à l'implantation de l'agriculture de rente⁵⁹⁹, en firent des alliés privilégiés du pouvoir aux débuts de la colonisation. Le « planteur

⁵⁹⁸ J.-P. Dozon, « L'allochtone et l'étranger en Côte d'Ivoire », in B. Contamin, H. Memel-Fotê, (dir), *Le modèle ivoirien en question*, Paris, Karthala, 1997, p. 786-787.

⁵⁹⁹ Dans l'histoire officielle de l'économie de plantation, ils auraient été au point de départ de la cacaoculture et de la caféiculture qui se seraient étendues de l'Est vers l'Ouest. On expliquait cela par des dispositions historiques et sociologiques, les sociétés hiérarchiques de l'Est étant supposées plus enclines à appliquer les mesures de la mise en valeur coloniale. En vérité, la recherche historique et anthropologique a démontré que l'histoire réelle de l'économie de plantation débute dans le Sud-Ouest, en pays krou, au cœur des sociétés segmentaires réputées hostiles au projet modernisateur de l'Etat colonial. Voir J.-P. Chauveau, « l'économie de plantation villageoise caféière et cacaoyère en Côte d'Ivoire : les leçons de l'histoire », *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 8, 1985, pp. 46-49.

agni » était loué pour son « habileté dans le maniement des manœuvres appartenant aux races forestières peu évoluées⁶⁰⁰ ». Cela changea par la suite, au fur et à mesure que les Baoulé gagnèrent de l'influence et que le monde agni se repliait sur ses "traditions" aristocratiques. Après-guerre, la situation se tendit même entre le pouvoir colonial et les notables du pays agni, lorsque le gouverneur Latrille, qui avait noué une alliance privilégiée avec Houphouët, se mêla des affaires de succession royale et destitua le souverain de l'Indénié pour le remplacer par le beau-frère de celui qui allait devenir le premier Président de la Côte d'Ivoire indépendante. Le roi déchu se réfugia de l'autre côté de la frontière avec ses partisans et n'eût de cesse de restaurer son pouvoir ; ce qui inaugura une longue série de mobilisations qui conduisirent à la tentative de sécession du Sanwi, violemment réprimée par Houphouët en 1966.

Les Nordistes, on l'a dit, occupaient une position singulière dans les représentations coloniales du "bon sauvage" : "bons musulmans", "bons commerçants" (pour ce qui est des Dioula), et "bons travailleurs" (les Sénoufo), disposés à migrer pour aller travailler dans les plantations et les chantiers du Sud, ils étaient plutôt bien considérés par l'imagerie impériale. Le "Dioula", en particulier se distinguait dans la hiérarchie ethnique pour sa fonctionnalité commerciale dans l'intégration de la Basse-Côte à l'espace sahélien : « agent économique du progrès » comme indiqué plus haut, « il représente un élément indispensable au passage d'une économie côtière à une économie de traite touchant toute la colonie⁶⁰¹. » Le Sénoufo, quant à lui, incarnait « la figure idéale d'une main d'œuvre forte et docile⁶⁰². » Cantonnés dans des rôles secondaires de forces d'appoint dans un système où les clivages se structuraient plutôt sur le mode Est/Ouest, occupant une position excentrée dans le dispositif symbolique des représentations coloniales de l'indigène et de l'évolué, ces Nordistes furent néanmoins des acteurs majeurs de la gouvernabilité coloniale (et postcoloniale) en ce qu'ils permirent la mise en valeur agricole des régions de l'Ouest, réputés hostiles, et le développement des centres urbains dans tout le Sud du pays⁶⁰³.

⁶⁰⁰ Selon l'expression de Reste cité par J.-P. Chauveau, J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes, ... l'Etat », op. cit., p. 248.

⁶⁰¹ J.-P. Dozon, « L'invention de la Côte d'Ivoire », *Le Genre humain*, n° 20, 1988, p. 142.

⁶⁰² Ibid., p. 142.

⁶⁰³ Leur perception évoluera par la suite, les Dioula rejoignant les gens de l'Ouest dans le système de représentation qui se mettra en place à l'indépendance autour du bloc akan : alliés du pouvoir à certains égards, ils seront perçus comme une menace pour l'Etat et la nation, en raison notamment de leurs connexions transnationales et de leur religion, au besoin en réactivant la mémoire des guerres de Samori. Voir M. Miran, *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 2006. Sur Samori et la société dioula, voir l'œuvre maîtresse de Y. Person, *Samori, une révolution dyula*, Dakar, IFAN, 1968 (3 tomes).

Enfin, au pied de l'échelle de valeurs coloniale, se trouvait la grande famille krou du Sud-Ouest, piètrement considérée pour son manque de structuration sociale et d'organisation politique. Parmi ces sociétés "anarchiques" de l'Ouest, certains groupes pouvaient trouver grâce aux yeux du colon, tels les Bakoué, réputés intelligents et vigoureux, mais pour l'essentiel, ce sont des caractères négatifs qui leur étaient attribués. « La situation d'anomie des pays de l'Ouest et l'instabilité que manifestent les migrations-fuites, rappellent Chauveau et Dozon, sont considérées comme les signes manifestes de l'incapacité de ces peuples à s'adapter. Les Bété cristallisent ces déficiences, surtout avec la crise importée des années 1930 qui provoque le licenciement de nombreux travailleurs originaires de l'Ouest des chantiers forestiers et autres entreprises coloniales. Le terme "Bété" est étendu aux migrants originaires de cette région mais aussi des pays dan, gouro, guéré, wobé ; il est associé aux épithètes d'"instable", de "querelleur" pour désigner ce prolétariat migrant qui, par ses conditions de vie, est "naturellement" prédisposé à être la cible des autorités coloniales⁶⁰⁴. » Considérés comme "fourbes", "paresseux" et "primitifs", les Bété – création coloniale par excellence⁶⁰⁵ - ont toujours constitué la figure ethnosociale de la négativité, de l'Afrique des ténèbres, par opposition aux gens de l'Est et du Nord.

Ces représentations qui ont la vie dure ont considérablement imprégné les pratiques et les imaginaires du pouvoir : sous le régime d'Houphouët, on le sait, les Bété ont constamment été stigmatisés pour leur indocilité et leur opposition au régime, incarnées par Laurent Gbagbo. Cela s'est parfois exprimé avec violence. Ce fut notamment le cas lors de la répression du soulèvement sécessionniste du Guébié, mené par Kragbé Gnagbé en 1970⁶⁰⁶, qui est devenu aujourd'hui un épisode de référence, quasi-mythique, de la grande geste nationaliste de mobilisation de l'autochtonie. Et l'on constate que, depuis les débuts de la crise, ces représentations stigmatisantes sont de nouveau mobilisées pour parler du « Far West ivoirien », y compris par les acteurs et observateurs extérieurs qui désignent par un acronyme pour le moins signifiant – "B.A.D" ! - les populations bété, attié et dida qui, dans l'entendement général, constituent la colonne vertébrale du régime Gbagbo. De la « Côte des Males Gens », redoutée par les premiers explorateurs, aux "B.A.D" des militaires de l'ONUCI et de Licorne (qui pour nombre d'entre eux reprennent à leur compte les stéréotypes ci-

⁶⁰⁴ J.-P. Chauveau, J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes, ... l'Etat », op. cit., p. 248-249.

⁶⁰⁵ Voir J.-P. Dozon, *La société bété, histoire d'une "ethnie" de Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1985.

⁶⁰⁶ Voir J. Gadji Dagbo, *L'Affaire Kragbé Gnagbé. Un autre regard 32 ans après*, Abidjan, Nouvelles éditions ivoiriennes, 2002.

dessus), en passant par les Bété “querelleurs” et “indociles“ de l’administration coloniale et postcoloniale, les continuités sont ainsi frappantes.

Au cœur du pouvoir : le « principe de l’allochtonie triomphante⁶⁰⁷

Mais là n’est pas l’essentiel. Ce qui est crucial pour notre propos, c’est la manière dont cette ethnogénèse coloniale va, très tôt, s’articuler à une problématique de l’autochtonie et de l’allochtonie qui constituera, dès les années 30, la matrice de l’ivoirité et du nationalisme. Pour le comprendre, il est à nouveau nécessaire de replonger dans les méandres de l’économie de plantation et des alliances politiques qui se nouèrent sous l’empire. Reprenons donc notre tableau des archétypes coloniaux. Dans ce système de représentation et de classement évoqué ci-dessus, les Baoulé (appartenant, comme les Agni, à ce qui sera plus tard désigné comme le grand groupe akan) occupaient une place ambivalente⁶⁰⁸ : faiblement organisés sur le plan politique, mais occupant une position géographiquement et économiquement centrale dans le développement de l’économie de plantation, ils semblaient échapper aux typologies sommaires de l’Etat-ethnologue. « Le système de référence colonial a en quelque sorte sous-estimé l’ethnicité baoulé qui a donné lieu moins à des stéréotypes qu’à des jugements de circonstance » écrivent Chauveau et Dozon⁶⁰⁹.

C’est que les Baoulé, fort mobiles, ne se laissaient pas saisir aisément. Dans les années 20, ils se déplacèrent en nombre vers les plantations du pays agni, où ils furent accueillis comme des cousins puis suscitérent les premières manifestations d’une autochtonie agni qui allait devenir le registre principal des revendications sociales et le vecteur des premières organisations politiques. S’inaugurait ainsi (dans l’Est, il faut le préciser) le premier modèle des migrations de travail et des rapports autochtones/allochtones. Dans les années 30, c’est vers l’Ouest que les Baoulé se dirigent, suivant le développement de la caféiculture ; à l’instar des Dioula, Sénoufo et Voltaïques venus nombreux des régions de savane, ils y apparaissent comme des allochtones. Dans les années 40, enfin, le centre de gravité de l’économie de plantation glissa progressivement du pays agni au pays baoulé (région de Dimbokro notamment), faisant de ce dernier l’axe autour duquel allait désormais s’organiser le développement de la colonie et l’imagination identitaire afférente. « L’intéressant, dans le cas

⁶⁰⁷ Voir J.-P. Dozon, « L’allochtone et l’étranger en Côte d’Ivoire », *op. cit.*

⁶⁰⁸ Voir J.-P. Chauveau, « La part baule. Effectif de population et domination ethnique : une perspective historique », *Cahiers d’études africaines*, n° 105-106, 1987, pp. 185-213.

⁶⁰⁹ J.-P. Chauveau, J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes, ... l’Etat », *op. cit.*, p. 285.

baoulé, notent encore Chauveau et Dozon, réside dans ce polymorphisme fonctionnel par lequel les populations du Centre ivoirien se sont forgé une place d'autochtones (...) et d'allochtones essaimant dans toute la zone forestière (y compris en milieu urbain). En cela, les Baoulé ont-ils eu une vocation éminemment nationale ; en cela également ont-ils produit autant l'ethnicité des autres que la leur. Par cet éclairage on comprend dès lors les enjeux de la vie politique ivoirienne après la guerre. Au-delà des conflits idéologiques, le Syndicat agricole africain (SAA) et le PDCI-RDA⁶¹⁰ ont traduit politiquement cette position du monde baoulé ; position d'autant plus forte que, contre les défenseurs de l'autochtonie, elle a l'appui de ceux qui pratiquent les migrations et l'"allochtonie" (principalement les Dioula)⁶¹¹. »

On connaît la suite qui a vu ce groupe démographiquement dominant assurer son hégémonie économique et politique sur un Etat postcolonial organisé autour de la figure d'un Président-plantier issu du monde baoulé⁶¹². Dès avant l'indépendance, en fait, les dignitaires du monde akan (principalement baoulé) qui, avec Houphouët avait pris le contrôle des principaux lieux de pouvoir (au sein du SAA d'abord, puis du PDCI-RDA), reprirent à leur compte les représentations ethniques coloniales pour asseoir leur hégémonie naissante et fonder le fameux mythe d'une propension naturelle des Akan (et plus spécifiquement des Baoulé) à diriger les autres et à contrôler l'Etat. Memel-Fotê a bien montré que ce mythe n'avait aucun fondement historique et qu'il a fallu attendre l'épisode colonial pour que les Akan fassent véritablement l'expérience du pouvoir d'Etat⁶¹³. Néanmoins, cette fable « savamment entretenue, fut un énoncé performatif d'une efficacité sociale et symbolique indéniable » reconnaît Akindes⁶¹⁴. L'argumentaire pseudo-anthropologique sera constamment mobilisé pour nourrir une croyance collective en une supériorité baoulé et une prédestination des Akan à gouverner. Ce faisant, le système de classement colonial qui plaçait en son apex les Agni du Sud-Est et les Malinké du Nord sera assez profondément modifié au profit des identités dominantes du Centre-Sud. « Cette construction positive d'une représentation de soi par rapport aux autres, ajoute Akindes, a contribué à la sédimentation d'une batterie d'histoires imaginaires et de marqueurs psychosociologiques des groupes sociaux. Elle est véhiculée naïvement à travers des chansons populaires et finit par constituer un stock de

⁶¹⁰ Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement démocratique africain (NDA).

⁶¹¹ J.-P. Chauveau, J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes, ... l'Etat », op. cit., p. 286.

⁶¹² Voir M. Amondji, *Félix Houphouët Boigny et la Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1984.

⁶¹³ Voir H. Memel-Fotê, « Un mythe politique des Akans en Côte d'Ivoire : le sens de l'Etat », in P. Valsecchi, F. Viti, dir., *Mondes akan. Identité et pouvoir en Afrique occidentale*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 21-42.

⁶¹⁴ F. Akindes, *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, op. cit., p. 14.

connaissances structurant la manière dont les membres des communautés en présence se perçoivent. Elle devient, ce faisant une compétence ordinaire au sens ethnométhodologique du terme. La force de ces préjugés ethniques conditionne jusqu'à présent l'imaginaire populaire et régit le rapport des imaginaires sociaux collectif au politique⁶¹⁵. »

Il faut certes se garder de toute surinterprétation en la matière, mais c'est un fait que cette mythologie ethnopolitique, érigée en idéologie quasi-officielle de l'Etat houpouëtiste, a profondément marqué la trajectoire du pays et continue de structurer les imaginaires du pouvoir. Pour ne prendre qu'un seul exemple qui est au cœur de la crise, on peut relever que c'est précisément dans ce creuset que s'est forgée la notion d'ivoirité durant le règne d'Henri Konan Bédié. Sous le « blanc manteau de l'ivoirité », en effet, c'était bel et bien une « baoulité » ou une « akanité » que les idéologues de la Curdiphe⁶¹⁶ et Bédié lui-même décrivaient. De fait, on pourrait avancer l'hypothèse que les harangues anticolonialistes des jeunes patriotes de l'Ouest, à travers la dénonciation de l'ex-métropole et de ses suppôts, visent aussi (et peut-être surtout) une aliénation endogène, maintenant les peuples de la forêt dans une position de subordination ancienne, inscrite dans un système de représentation ethnique très hiérarchique hérité de la mise en valeur coloniale et redoublé par l'hégémonie baoulé des régimes Houphouët et Bédié. Il ne faut certes pas s'en tenir à ce niveau de lecture « tribaliste », mais c'est un fait que l'accession d'un Bété à la Présidence de la République est clairement vécu par ses partisans comme une revanche de l'Histoire et un pied de nez à cette mythologie culturaliste qui assura longtemps l'hégémonie d'une région. Il est d'ailleurs assez significatif que, depuis quelques années, on assiste à une réécriture de cette ethnographie classique des peuples de l'Ouest (voire, dans certains cas, à une nouvelle ethnogenèse, comme en témoigne l'exemple de la mobilisation soudaine du « peuple Wê ») qui vise à restaurer leur dignité historique⁶¹⁷.

D'emblée, donc, se noua dans le Sud et surtout dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire un lien intrinsèque entre, d'une part, l'intensification de l'économie de rente et l'exercice de la domination politique (exogène et endogène) et, d'autre part, la disqualification des populations autochtones au profit d'éléments allogènes qui allaient devenir des alliés

⁶¹⁵ Ibid., p. 17.

⁶¹⁶ La « Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et actions politiques du Président Henri Konan Bédié » (sic), qui édita en 1996 un ouvrage-manifeste intitulé : *L'ivoirité, ou l'esprit du nouveau contrat social du Président Henri Konan Bédié*, Abidjan, Presses universitaires d'Abidjan, 1996.

⁶¹⁷ Sans doute n'est-ce pas un hasard que le livre de L. Gbagbo sur les Bété, tiré d'une recherche menée en 1975, ait été réédité en 2002. Voir L. Gbagbo, *Sur les traces des Bété*, Abidjan, PUCI, 2002.

privilégiés du pouvoir (d'abord colonial, puis postcolonial). Ce modèle, inauguré par l'administration coloniale pour exploiter les régions de l'Ouest, sera reproduit à l'indépendance par un Houphouët-Boigny qui se coulera dans le moule des pratiques impériales. Contrairement à l'image que le régime houphouëtiste a pu donner d'un pouvoir sudiste et "autochtone", essentiellement baoulé, il faut souligner avec force que celui-ci fut aussi (et peut-être surtout) un régime fondé sur l'allochtonie – i.e., fondé sur une alliance des "allogènes" (du Centre, du Nord mais aussi, ne l'oublions pas, des pays voisins, les immigrés jouant un rôle central comme on le verra plus loin) contre les "autochtones" de l'Ouest. Tout au long de son règne, le Président-plantier baoulé veilla à maintenir cet axe politique stratégique entre les représentants de sa région et ceux du Nord. La place éminente qu'occupait par exemple Gon Coulibaly dans le régime du PDCI en témoigne éloquemment. Dès les années 1950, en fait, cette alliance s'était forgée au sein du SAA et du PDCI-RDA. Le Syndicat agricole africain, créé en 1944 pour lutter contre le travail forcé, était composé de représentants « d'un monde de planteurs tout à la fois aisés et de forte coloration allogène. Par contraste avec une faible représentation des autochtones de l'Ouest et du Sud-Est ivoirien, c'est-à-dire des Bété et des Agni, on y comptait une majorité d'originaires du Nord et des Baoulé (parmi lesquels son leader, Félix Houphouët)⁶¹⁸. »

Une alliance similaire a présidé aux débuts du PDCI-RDA : faute de personnel local propre, la stratégie des fondateurs du parti fut de s'appuyer d'une part sur les agents de l'Etat colonial (chefs de cantons, fonctionnaires territoriaux⁶¹⁹) – ce qui, d'emblée, plaça le parti nationaliste dans une position ambiguë de "schizophrénie" sociopolitique qui nourrira la critique de ses concurrents nationalistes sur le thème de l'aliénation – et d'autre part sur les ressortissants du Nord qui étaient devenus majoritaires dans les centres urbains de la zone forestière. Yves Person⁶²⁰ a bien montré que, dans les régions sylvestres de l'Ouest, ce sont les petits commerçants et petits planteurs dioula qui furent les principaux militants et dirigeants locaux du PDCI-RDA naissant. Les réseaux qu'ils avaient établis sur l'ensemble du territoire de la colonie, mais aussi en direction des pays sahéliens voisins où le RDA se mettait en place simultanément, en faisaient des relais précieux pour l'appareil du parti. Grands voyageurs, ils utilisaient leurs véhicules et leurs circuits commerciaux pour mailler le

⁶¹⁸ J.-P. Dozon, « L'allochtone et l'étranger en Côte d'Ivoire », op. cit., p. 791.

⁶¹⁹ Voir A. Zolberg, *One-Party Government in the Ivory Coast*, Princeton, Princeton University Press, 1964, pp. 101 et 119.

⁶²⁰ Voir Y. Person, « Colonisation et décolonisation en Côte d'Ivoire », *Le Mois en Afrique*, n° 188-189, 1981, pp. 15-30.

pays et diffuser les messages politiques. « Even in remote rural localities, observe C. Boone, a Dyula trader was often the PDCI man. Outsiders thus played the role of local political organizers. Analysts often deal with this anomaly by pointing out that Muslim traders were usually the most literate individuals around. Yet this explanation seems excessively apolitical. The PDCI also relied on Dyula immigrants as its agents in cities and localities in the Southeast, which were home to Côte d'Ivoire's best-educated and wealthiest rural populations. Relying on outsiders as party agents can also be understood as a political choice : it bolstered the autonomy and hegemony of the center⁶²¹. » « Par conséquent, résume Dozon, le SAA, ainsi que le PDCI, qui fut fondé en 1946 et dont Houphouët devint tout naturellement le leader, incarnèrent tous deux le mouvement de l'allochtonie contre l'autochtonie ; et ils l'incarnèrent d'autant mieux que d'autres syndicats et d'autres partis émergèrent à la même époque dont les plus importants représentaient précisément le mouvement inverse (...). L'indépendance survenant en 1960 ne constitua pas une véritable rupture, sinon qu'elle mit fin au multipartisme qui avait vu le jour au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Le régime qu'Houphouët-Boigny instaura sur la base d'un parti unique, le PDCI, épuré de ses éléments contestataires, fut en effet, dans la droite ligne de l'époque antérieure. L'allochtonie resta plus que jamais le principal ressort de l'expansion spectaculaire de l'économie de plantation (...)⁶²². »

Dozon va même plus loin dans son interprétation des rapports entre autochtones et allochtones, en inscrivant cette problématique dans la longue durée des processus de peuplement dans le Sud du pays. « La question des premiers arrivants et des nouveaux venus y constituait un ressort politique essentiel (qu'il résume) par la proposition suivante : compte tenu des vagues migratoires successives, les nouveaux venus ont toujours eu tendance à prendre le pas sur les premiers arrivants ; et tout en enclenchant un processus plus ou moins net d'assimilation, ce sont eux, les nouveaux venus, qui placèrent, tantôt par la violence, tantôt par la négociation ou le contrat, les premiers arrivants en position d'autochtones, c'est à dire dans une position de subordination. Assez souvent, du reste, les nouveaux venus en tant que "gens du pouvoir" réservaient aux premiers arrivants des fonctions rituelles en tant que "gens ou maîtres de la terre". Mais cette maîtrise en matière religieuse n'était, en fait, que l'envers d'une subordination en matière politique. (...) En favorisant l'allochtonie (dioula, baoulé, burkinabè), l'Etat colonial, très probablement à son insu, et le régime ivoirien plus

⁶²¹ C. Boone, *Political Topographies of the African State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 198.

⁶²² J.-P. Dozon, « L'allochtone et l'étranger en Côte d'Ivoire », op. cit., p. 792.

délibérément n'ont fait que perpétuer un ressort politique qui existait de longue date au sein des sociétés précoloniales. C'est dire, du même coup, le caractère inédit des revendications autochtones (cf infra, NDA) qui ont vu le jour dès la fin des années vingt en pays agni puis, plus tard, dans l'Ouest (...). Il me semble, ajoutait-il, que l'on ne peut comprendre ce caractère inédit qu'en le référant à la formation d'une identité ivoirienne, ou mieux à la formation d'un Etat-nation. Dans cette perspective, on pourrait dire que la véritable rupture qu'a instauré la colonisation au regard des ressorts de la longue durée, c'est d'avoir précisément contribué à la formation d'une entité géographique ivoirienne qui s'est cristallisée dans la région forestière par le développement des plantations indigènes et par les rapports et conflits entre autochtones et allochtones qui l'ont accompagné. De sorte que les revendications d'autochtonie ne furent jamais strictement des revendications ethniques ou tribalistes. C'est en tant qu'Ivoiriens que les Agni, Bété ou autres s'en prirent aux allogènes ; et c'est comme profondément ivoirienne, affichant un sens aigu du bien national, que l'opposition s'en prit au régime d'Houphouët-Boigny⁶²³. »

On mesure mieux, au regard de cette histoire, l'intensité des luttes actuelles et la signification des harangues ultranationalistes qui se parent des atours de l'autochtonie (et vice-versa). Si le conflit est si profond et violent, c'est peut-être aussi parce qu'il porte en germe la difficile recomposition des bases sociales historiques du pouvoir et la remise en question d'une gouvernementalité fondée sur l'extraversion et l'allochtonie. Contre le « principe de l'allochtonie triomphante » mâtiné d'une hégémonie baoulé qui structura l'exercice du pouvoir des années 1950 aux années 1990, le Front populaire ivoirien (FPI) cultiva dans l'opposition un « nationalisme civique » en s'appuyant sur d'autres bases sociales que le PDCI : prioritairement les jeunes et les catégories populaires des grandes villes, mais aussi les populations autochtones des régions rurales du Sud-Ouest. De fait, on peut avancer l'hypothèse que la violence nationaliste des partisans de Laurent Gbagbo n'exprime pas seulement la revanche historique de ces catégories sociales marginalisées par les alliances de l'houphouëtisme et parvenues au pouvoir avec lui en octobre 2000. Elle traduit aussi la remise en cause d'un vieux principe structurant le champ politique ivoirien depuis la colonisation (et même avant, si l'on suit Dozon), la mise à l'envers du « principe de l'allochtonie triomphante » au profit du principe d'autochtonie qui s'est imposé, depuis quelques années, comme le principe cardinal de la revendication des droits et de l'affirmation de soi.

⁶²³ Ibid., p. 796.

Migrations, autochtonie et nationalisme : l'épuisement du « compromis postcolonial »

En vérité, les revendications (et les violences) qui se parent des vertus de l'ivoirité, de l'autochtonie et du nationalisme ont également une vieille histoire – en large partie coloniale. Elles sont, derechef, indissociables de la trajectoire d'une économie politique, celle de l'économie de plantation, qui produisit, on l'a dit, un développement inégal du territoire, mais aussi et surtout une modification sensible des équilibres démographiques par l'appel massif à une main d'œuvre "étrangère" (si tant est que l'on puisse parler d'étrangers du temps de la colonisation où les Etats-nation n'étaient pas constitués). Cette histoire des migrations en Côte d'Ivoire est aujourd'hui bien connue ; elle a fait l'objet de très nombreux travaux. Nous passerons donc assez rapidement sur sa relation pour souligner plutôt ses effets dans la construction sociale et politique de la figure de l'étranger et la manière dont, en contrepoint, s'est affirmée une conception nativiste et autochtone de la citoyenneté, sous l'influence des mobilisations politiques de l'ivoirité et du nationalisme guerrier.

Entre assimilation et stigmatisation : la place de l'Etranger

La colonisation, on le sait, a encouragé à partir des années vingt de vastes mouvements de populations à destination de la Côte d'Ivoire. Une politique de recrutement de la main d'œuvre fut engagée par l'administration dans les "réservoirs de main d'œuvre" que constituaient les colonies sahéliennes. Pour fournir en bras valides les grands chantiers d'infrastructures et satisfaire les besoins des grandes exploitations agricoles européennes, les autorités forcèrent les populations du Nord et des colonies avoisinantes à migrer vers les régions méridionales, d'abord dans le Sud-Est, puis de façon de plus en plus prononcée, vers le Sud-Ouest qui allait accueillir en grand nombre des travailleurs voltaïques, maliens, guinéens... Dès le début des années trente, on observe dans les régions forestières la constitution de villages de travailleurs agricoles originaires de Haute-Volta, futur Burkina Faso. Il faut noter à cet égard que la colonisation va réorienter fortement les flux migratoires

voltaïques qui, historiquement, étaient plutôt tournés vers la prospère Gold Coast⁶²⁴. Cette immigration se fera sous la contrainte jusqu'en 1946, moment où les flux semblent se libéraliser sous l'effet de la suppression du travail forcé. Le différentiel de développement entre la colonie de Côte d'Ivoire et les territoires voisins va continuer d'attirer en grand nombre les travailleurs saisonniers et permanents. À partir de la Seconde Guerre mondiale, les migrations volontaires se renforcent et s'institutionnalisent avec la création, en 1951, du S.I.A.M.O (syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main d'œuvre) qui visait à rationaliser le recrutement qui se faisait alors par démarchage direct dans les villages⁶²⁵. Ces migrations ne concernent pas seulement les originaires de Haute-Volta et du Soudan français. La Côte d'Ivoire attire des populations de toute l'A.O.F., dont de nombreux Sénégalais, Togolais et Dahoméens qui s'investissent plutôt en milieu urbain, dans les activités commerciales et dans l'administration.

Les pionniers sénégalais étaient, à la fin du XIX^{ème} siècle, des tirailleurs démobilisés et des marabouts qui s'installèrent à Bassam. Puis, dans la première moitié du XX^{ème} siècle, ils furent rejoints par une seconde vague d'immigrés, employés dans les maisons de commerce ; quelques uns y prospérèrent. Le flux voltaïque, rappelle S. Bredeloup est plus tardif, mais aussi plus massif⁶²⁶. Il va s'accélérer dans les années 40-50 et surtout après l'indépendance, avec le boom économique du "miracle ivoirien". Le flux migratoire des Sahéliens, et notamment des Voltaïques, va non seulement augmenter, mais aussi se structurer à travers des réseaux transfrontaliers qui vont permettre aux aspirants à la migration de trouver facilement des points de chute (principalement en zone forestière). Les séjours vont également s'allonger, pour se transformer en colonisation agraire. Le phénomène était déjà à l'œuvre sous la colonisation, mais il se renforce après l'indépendance avec l'encouragement des autorités ivoiriennes qui s'inscrivent ici dans la droite ligne de la pratique impériale d'exploitation de la main d'œuvre "Aofienne".

⁶²⁴ En 1925, trois émigrés voltaïques sur quatre se retrouvaient dans ce pays. Vingt ans plus tard, le rapport s'inversait au profit de la Côte d'Ivoire. Ironie de l'histoire, la crise actuelle a contribué à réorienter vers le Ghana une large partie des flux humains et de marchandises en provenance du Burkina et du Mali. Voir B. G. Soulé, « L'impact de la crise ivoirienne sur le commerce régional », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, pp. 102-111.

⁶²⁵ Durant ses sept années d'existence, le SIAMO aura contribué au recrutement de 230 000 travailleurs voltaïques.

⁶²⁶ Voir S. Bredeloup, « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais », in B. Contamin, H. Memel-Foté, (dir), *Le modèle ivoirien en question*, Paris, Karthala, 1997, pp. 707-737.

Le fameux mot d'ordre d'Houphouët-Boigny – « la terre est à celui qui la travaille » - va encore accentuer le phénomène et produire des mutations majeures dans les équilibres économiques, démographiques et politiques du pays. Dans les années 1970, les immigrés représentent déjà près du quart de la population totale du pays (le dernier recensement de 1998 établit à 26 % le taux d'immigrés, mais en vérité les estimations tendent plutôt vers les 30 %). Leur présence se manifeste, en premier lieu, dans la structuration du tissu urbain avec la création de nombreux quartiers propres ou de campements peu perméables aux autres groupes (ici aussi, l'héritage colonial est indéniable). En fait, contrairement à l'idée commune, quelque peu irénique, d'une « Côte d'Ivoire-pays d'accueil », il faut rappeler ici que la réalité des rapports intercommunautaires était plus tendue qu'il n'y paraît : plutôt qu'un melting-pot, on avait affaire à une cohabitation spatiale et une division du travail entre communautés, chaque groupe occupant ce que Dembelé a appelé une « niche écologique ». « La division communautaire des habitats urbains, écrit Dembelé, se double de la formation d'une structure binaire résultant des affinités ethniques et migratoires. Les groupes culturels forestiers mettant leurs quartiers côte à côte, et les groupes de savanes, agissant selon le même arrangement, constituent finalement un ensemble de Sénoufo, de Malinké, de Mossi, de Maliens, d'Ivoiriens du Nord, et un autre ensemble de Bété, de Baoulé, d'Agni. Cette structure urbaine en deux composantes culturelles associées pèsera sur le processus de fracture sociale qui survient à partir de 1990⁶²⁷. »

« Dans ce système humain, ajoute-t-il, il n'y a pas de fusion sociale véritable, d'assimilation, mais un cosmopolitisme extrêmement fin de groupes ethniques dont le degré d'intégration le plus poussé se traduirait par l'image d'un état de forte émulsion sociale et spatiale. Si l'on a dépassé, avec ces arrangements sociaux, le concept de territoires ethniques purs au sens d'espaces formellement interdits aux groupes étrangers, l'évolution donne naissance à un composé de champs socio-spatiaux de compétences, horizontaux et verticaux, inextricablement mêlés, jointifs, en réseaux, tels une structure de molécules chimiques. Dans ce nouvel agencement social et spatial, les hommes s'entrecroisent mais ne se mêlent pas. Il existe des espaces exclusifs des communautés d'une part, et d'autre part des lieux permanents ou fugaces de rapprochement, des occasions de contact, d'échange de biens et de services avec les autres. Les marchés urbains, les foires rurales, les gares, les véhicules de transport, le moment d'un achat, d'une consultation, le travail dans les plantations, structurent une mixité sociale très forte. La position du commerçant yoruba, installé avec sa petite famille dans un local loué au cœur des quartiers de groupes autochtones villageois, peut faire penser à une assimilation sociale. Et cela l'est bien, car tolérer une si grande proximité géographique au sein d'un

⁶²⁷ O. Dembele, « La construction économique et politique de la catégorie «étranger» en Côte d'Ivoire », in M. Le Pape, C. Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible. 1999-2000*, Paris, Karthala, 2002, pp. 140.

groupe communautaire totalement étranger est un signe d'intégration. Cependant, comme pour les autres groupes, cette présence est réduite à une incrustation fonctionnelle. (...) L'exemple du plus du million de Mossi dans les terroirs villageois vient en illustration de cette organisation émulsive. Ces migrants de masse n'ont pas été véritablement assimilés à la société locale ou, si l'on préfère, ils l'ont été selon des modalités très spécifiques d'insertion : par une séparation subtile des espaces géographiques de fréquentation, de compétence, d'évolution et d'identification. Les Mossi ont été confinés par les paysans du Sud à habiter les campements de culture (...) Dans les villages, ils sont à peine visibles (...) Dans les plantations d'Etat, le Mossi a été confiné dans des campements d'ouvriers : Bloc 500, G1 ou G12, lieu d'habitation au nom impersonnel, simple numéro technique dans une structure de production rationnelle. Les lieux mossi se distinguent nettement des lieux autochtones⁶²⁸. »

Abstraction faite des qualificatifs employés par Dembelé pour parler des immigrés burkinabè en général (qui ne sont évidemment pas tous mossi, sinon dans les représentations communes des Ivoiriens qui utilisent ce terme de façon fort péjorative, avec une intonation tout aussi stigmatisante), sa fine analyse socio-géographique permet de mieux comprendre comment, en très peu de temps, le pays de l'«akwaba» (la fameuse «bienvenue» ivoirienne, inscrite dans l'hymne national) s'est mué en une terre de haines intercommunautaires, comment l'«émulsion sociale» et le «cosmopolitisme fin» ont pu laisser place à une radicalisation extrême des rapports sociaux et des imaginaires de l'altérité. Cette radicalisation, évidemment, n'est pas le produit mécanique de la juxtaposition des territoires et des identités, ni de la «saturation des écosystèmes sociaux et spatiaux⁶²⁹» comme pourrait le laisser penser une perspective étiologique et structurelle de la crise. Encore moins d'un passé colonial qui ne passe pas, comme pourrait également le laisser croire une lecture rapide de cette étude. La violence actuelle se nourrit certes de ces tensions historiques irrésolues, mais son surgissement à la fin des années 1990 (en 1998 d'abord, avec les pogroms de Tabou, en 1999 avec le coup d'Etat, en 2000 lors de l'élection présidentielle, puis en 2001 et 2002 avec les tentatives de putsch qui dégèneront en rébellion armée) relève avant tout de la contingence des luttes politiques. Nous allons y revenir.

Une division sociale du travail entre étrangers et «Ivoiriens de souche»

Auparavant, il faut toutefois insister sur deux autres enjeux majeurs de la présence massive des étrangers en Côte d'Ivoire, à savoir l'enjeu de l'intégration socio-économique et celui

⁶²⁸ Ibid., p. 141-142.

⁶²⁹ Selon la formule de Dembelé, Ibid., p. 147.

de la citoyenneté qui en sont venus à se confondre dans la gouvernementalité houphouëtienne. Le domaine foncier est sans doute le lieu où s'exprime avec le plus d'acuité cette problématique⁶³⁰. Avec l'accélération des migrations et surtout leur transformation en migrations permanentes, on observe que, dans la continuité de ce qui s'était passé dans les années quarante-cinquante, les migrants qui étaient arrivés comme manoeuvres agricoles devinrent planteurs à leur tour. Ils furent de plus en plus nombreux à accéder à la propriété foncière, en lieu et place des autochtones détenteurs "traditionnels" de la terre. Des accords juridico-politiques et des arrangements sociaux (notamment la fameuse institution du "tutorat") étaient passés avec ces derniers qui y trouvaient plus ou moins leur compte. L'"État-paysan" (comme l'a appelé Chauveau⁶³¹) jouait un rôle majeur d'arbitrage et de facilitation dans ce processus historique de « frontière interne agricole⁶³² ». Les conflits entre autochtones et allogènes n'étaient certes pas absents, mais ils étaient régulés par tout un ensemble d'institutions sociales et de structures d'intermédiation qui, par la suite, sont entrées en crise. De la même façon, en milieu urbain, l'intégration économique et sociale des étrangers se faisait de façon relativement aisée, sous la forme d'une division sociale du travail qui, de façon très schématique, pouvait se résumer à la formule suivante : aux Ivoiriens "de souche" (selon les mots en vigueur aujourd'hui pour désigner les populations du Sud), les emplois salariés dans l'administration et les grandes entreprises publiques ou parapubliques (« Ivoirien content bureau » disait-on dans l'argot d'Abidjan) ; aux étrangers et aux ressortissants du Nord (notamment dioula), le petit commerce, le transport et tous les petits métiers de l'informel.

Cette division sociale des tâches s'inscrivait, ici aussi, dans la droite ligne de la politique de mise en valeur coloniale qui reposait, on l'a dit, sur une répartition des fonctions entre autochtones et allogènes. Elle allait aussi de pair avec une économie morale et des imaginaires de la réussite valorisant les carrières du travail salarié et le capital scolaire. Ce modèle d'ascension sociale, organisé autour de la figure centrale du fonctionnaire ou du DG de l'administration, était particulièrement vivace chez les populations originaires du Sud et du Centre du pays qui - on s'en souvient - avaient été les premières intégrées dans les arcanes de

⁶³⁰ Cet aspect est également assez connu, aussi passerons-nous rapidement. Pour de plus amples développements, voir les travaux de J.-P. Chauveau et de son équipe.

⁶³¹ Voir J.-P. Chauveau, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, pp. 94-125.

⁶³² Au sens de Kopytoff dont l'analyse a été reprise sur la Côte d'Ivoire par D. A. Chappell, « The Nation as frontier : Ethnicity and clientelism in Ivorian history », *The International Journal of African Historical Studies*, 22, 1989, pp. 671-696. Voir I. Kopytoff, « The internat African frontier : The making of African political culture », in I. Kopytoff (ed), *The African Frontier. The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1987, pp. 3-84.

l'État-colonial. Notons d'ailleurs au passage qu'aujourd'hui, la volonté affirmée de solder l'héritage colonial s'accompagne d'une remise en question de ces modèles d'ascension sociale et de ces représentations anciennes du "succès" et de la réussite, hérités de la grande geste impériale.

Enfin, cette intégration économique - urbaine et rurale - des populations immigrées se doublait d'un pacte politique qui était au coeur de la gouvernamentalité houphouëtienne : à savoir, un "deal" entre, d'une part, un régime pratiquant le libéralisme en matière migratoire et foncière et, d'autre part, des immigrés qui, en contrepartie de leur libre activité sur le territoire, se devaient de soutenir le pouvoir. Ce compromis tacite, passé avec les étrangers, ressortissait donc lui aussi au « principe de l'allochtonie triomphante » (ou, dit autrement, à l'exploitation des rentes de l'extraversion) qui, on l'a vu, fonctionnait à l'échelle du territoire national. « À partir de l'indépendance, en 1960, précise Chauveau, un véritable pacte social et politique est établi entre l'État-parti, la classe dirigeante urbaine, les marchands, les entrepreneurs privés et les différentes composantes des paysanneries ivoiriennes - y compris les exploitants et la main d'oeuvre originaires des pays voisins, en particulier de la Haute-Volta de l'époque. Dans un contexte de croissance tirée par l'exportation des produits agricoles et d'abondance des terres, ce pacte repose en particulier sur le compromis suivant entre la fraction dirigeante et les populations rurales : en contrepartie de garanties données aux ruraux sur les prix, les débouchés, les intrants et l'amélioration de leur niveau de vie, il est attendu leur totale soumission politique et la reconnaissance du monopole de l'État-parti et de ses agents sur l'appropriation et la gestion de la rente agricole (principalement, mais non exclusivement, de la rente forestière). Ce pacte inclut des compromis particuliers, spécifiques à la configuration ivoirienne : entre l'État-parti et les migrants non ivoiriens : leur accès protégé au foncier contre leur appui électoral ; mais aussi entre l'État-parti et les jeunes ruraux, auxquels sont en principe assurés la scolarisation, l'accès aux emplois urbains et l'aide à l'installation comme "exploitants modernes"⁶³³. »

Autrement dit, et pour aller vite, on peut considérer que les étrangers bénéficiaient en Côte d'Ivoire d'une forme de "citoyenneté économique" : était considéré comme Ivoirien quiconque travaillait en Côte d'Ivoire et participait au développement du pays. Houphouët, d'ailleurs, avait voulu en 1963 étendre juridiquement cet arrangement en octroyant la double nationalité aux ressortissants des pays de l'Entente (Dahomey, Togo,

⁶³³ J.-P. Chauveau, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire », op. cit., p. 104.

Haute-Volta, Niger). Mais le Parlement s'y opposa. Faute de pouvoir l'inscrire dans la législation du pays, le Président qui voulait faire « le panafricanisme dans un seul pays » se résolut à octroyer des “droits” à ses alliés étrangers dans l'informalité des petits arrangements clientélistes. Ces arrangements politiques se renforceront même avec l'ouverture au multipartisme en 1990 et surtout à l'approche du scrutin présidentiel de 1995 : pour s'assurer des soutiens dans un contexte de concurrence partisane accrue et de contestation sociale grandissante, le PDCI distribua avec beaucoup de largesse des cartes d'identités à des ressortissants étrangers dans une pure logique de patronage. Cela suscita de vives réactions de l'opposition - FPI en tête qui dénonça l'usage scandaleux de ce “bétail électoral”. Depuis lors, le parti de Laurent Gbagbo n'a eu de cesse de réclamer une clarification de l'état-civil et du processus d'identification⁶³⁴ pour sortir de l'informalité de la gouvernamentalité houphouëtiste (incluant son successeur) pour refonder un Etat et une nation moderne, selon les canons de l'Etat de droit (on jugera sur pièces de la réalisation de ce programme de la “refondation nationale”...) Une grande partie du conflit actuel, on l'aura compris, trouve donc son origine dans ces pratiques qui ne relevaient pas simplement de la nécessité politique mais plus fondamentalement d'une trajectoire historique bâtie sur les rentes de l'allochtonie et de l'extraversion.

La fin du pacte colonial

Ce modèle d'intégration des allogènes va fonctionner cahin-caha jusqu'à la fin des années 1970 où, sous l'influence de divers facteurs, il entrera en crise. La raréfaction des surfaces cultivables et l'augmentation de la pression sur la terre ; la baisse des prix agricoles et la crise du système "pionnier" d'exploitation ; la crise fiscale et la réduction des ressources publiques qui huilaient ce système ; la faillite du modèle d'ascension sociale par l'éducation et l'exode rural ; les mesures d'ajustement structurel et la mise en oeuvre des politiques de privatisation des filières : tout cela, et bien d'autres facteurs, ont sapé les bases de ce modèle d'intégration et grippé les rouages de cette régulation politico-clientéliste qui s'était mise en place dès avant l'indépendance. Comme on pouvait s'y attendre, cet épuisement du système houphouëtiste, fondé sur l'économie de plantation et la main d'œuvre immigrée, s'est accompagné d'une remise en cause de plus en plus ouverte d'un des principes structurants du "miracle ivoirien" - l'accueil des étrangers - et d'une dynamique de plus en plus forte de mobilisation de l'autochtonie. En vérité, ce processus était déjà à l'œuvre dans les années 1970-80,

⁶³⁴ Qui désigne, en Côte d'Ivoire, le processus politique et administratif de délivrance des pièces d'identité.

poussant le pouvoir à engager une politique d'“ivoirisation” en matière de recrutement de la fonction publique. Mais les tensions se sont surtout aggravées sous le mandat du président Henri Konan Bédié qui, en partie pour des raisons électoralistes, ouvrit la boîte de Pandore de l'ivoirité⁶³⁵. Conceptualisée et instrumentalisée par les intellectuels organiques du PDCI pour écarter Alassane Ouattara du pouvoir, cette thématique de l'ivoirité s'est imposée en quelques années comme un redoutable instrument d'exclusion, servant toutes les manoeuvres de stigmatisation et de discrimination, à tous les échelons de la société. Laurent Gbagbo, qui fut comme on l'a dit l'un des premiers à mobiliser ce registre pour dénoncer l'utilisation électorale que faisait Houphouët des immigrés, a lui-même enfourché ce cheval de l'ivoirité pour servir ses desseins. Au point que le FPI et ses organes de presse (les « journaux bleus ») sont devenus, depuis 2000, les principaux thuriféraires de ce discours qui véhicule une vision radicalement nativiste de la citoyenneté. Depuis l'éclatement de la crise de 2002, ce langage de l'autochtone a pris un tour résolument xénophobe et ultranationaliste, désignant les "étrangers" et les nordistes à la vindicte populaire.

En fait, ce qu'il faut bien comprendre c'est que la diffusion de cette thématique ivoiritaire, qui s'énonce aujourd'hui dans les termes d'un ethnonationalisme radical, ne se résume pas à sa dimension politicienne et instrumentale. Si cette thématique a fini par prendre une telle dimension, c'est qu'elle se nourrit de la crise de l'emploi urbain et d'une « crise de la ruralité⁶³⁶ » qui se traduit par de très graves tensions foncières. Elle est devenue un langage social de revendication des droits et d'expression des frustrations des laissés-pour-compte d'un “miracle ivoirien” fondé sur le principe de l'allochtonie triomphante. Les jeunes déscolarisés, qui n'avaient pas obtenu d'emploi à la ville conformément au modèle d'ascension sociale et qui, revenus au village, ne trouvent pas non plus de terre disponible parce que leur parents l'avaient “bradée aux Mossi”, se sont évidemment emparés de ce registre de l'autochtonie pour revendiquer leurs droits. Aujourd'hui, organisés en milices rurales⁶³⁷, ils sont les premiers à se revendiquer de la “tradition” (parfois contre leurs propres aînés) pour

⁶³⁵ Voir le dossier de *Politique africaine*, « Côte d'Ivoire, la tentation ethnonationaliste », n° 78, juin 2000 (coordonné par B. Losch)

⁶³⁶ Selon l'expression de Chauveau, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire », op. cit.

⁶³⁷ Voir R. Banégas, « Costa d'Avorio, lo Stato delle milizie », *Limes*, n°3, 2006, pp. 181-194 ; et R. Banégas, R. Marshall, « Côte d'Ivoire : negotiating identity and citizenship through the barrel of the gun », in M. Boas & K. Dunn, *Revisiting African Guerrillas*, Boulder, Lynne Rienner, forthcoming 2007.

contester aux allogènes la propriété foncière. De même, en milieu urbain, l'ajustement structurel a jeté à la rue des centaines de milliers d'Ivoiriens du Sud qui avaient privilégié l'emploi salarié. Lorsque, pour subvenir à leurs besoins, ils se sont tournés vers les petits métiers du secteur informel, ils se sont heurtés au monopole des petits commerçants dioula et étrangers qui, on l'a dit, occupaient depuis longtemps déjà ces niches économiques. On comprend ici aussi aisément que la thématique ivoiritaire ait pu aisément se diffuser parmi ces catégories sociales. Phénomène classique, dira-t-on en conséquence, de désignation d'un bouc émissaire - l'immigré - dans un contexte de paupérisation économique et de crise sociale multiforme.

Certes. Mais il y a plus comme l'indique la prise en compte de la longue durée. Au regard de ce qui précède, on mesure en effet combien l'ivoirité et ses succédanés ethnonationalistes plongent leurs racines dans l'histoire, coloniale et postcoloniale. On a vu, en effet, que cette problématique s'inscrit dans le temps long de la formation de l'Etat et de la colonisation agraire. Il ne faut pas oublier, en effet, que la question des rapports entre autochtones et étrangers est, depuis les années 1930, une constante du débat politique ivoirien qui s'est historiquement configuré autour de cette problématique. La société civile elle-même s'est forgée dans ce creuset de l'autochtonie, comme en témoigne la création des premières associations politiques avant-guerre. La plupart de ces organisations étaient des associations d'entraide et de solidarité ethnique, telle l'*Union fraternelle de la jeunesse attié et ébrié originaire du cercle des lagunes* (créée en 1937), la *Société des jeunes Bété d'Agboville* (1938) et surtout, l'ADIACI (*Association de défense des intérêts des autochtones de Côte d'Ivoire*, créée en 1937, qui donnera naissance à la *Mutualité bété*⁶³⁸), l'UFOCI (*Union fraternelle des originaires de Côte d'Ivoire*, créée en 1939) dont le leitmotiv sera la défense de la cause des « Côte d'Ivoiriens », comme on disait à l'époque. Ces associations revendiquaient la spécificité ivoirienne par contraste avec les autres colonies de l'A.O.F et surtout la priorité à accorder aux « Côte d'Ivoiriens » dans l'accès aux postes de l'administration coloniale et des entreprises de négoce. La politique d'ivoirisation des cadres de la fonction publique remonte à cette époque. Pierre Kipré rappelle que ce sont ces associations qui seront à l'origine des premières violences xénophobes à l'encontre des Dahoméens en 1928⁶³⁹. Ce qu'il convient de noter pour éclairer ce qui se passe aujourd'hui, c'est que ces manifestations d'un patriotisme virulent s'accompagnaient d'une critique toute aussi vive de l'aliénation coloniale.

⁶³⁸ Voir J.-P. Dozon, *La société bété*, op. cit.

⁶³⁹ Voir P. Kipré, *Côte d'Ivoire. La formation d'un peuple*, Fontenay/Bois, SIDES, 2005, p. 132.

Cette inclination ultranationaliste, récurrente dans l'histoire de la Côte d'Ivoire, a donc conduit à de multiples reprises à des violences xénophobes contre les immigrés. Ainsi, en 1958 assista-t-on à une explosion de violence contre les Dahoméens et les Togolais - accusés de la hausse du chômage urbain - à l'initiative une association - la Ligue des originaires de Côte d'Ivoire (LOCI) - qui se mobilisait sous l'étendard ultranationaliste de l'autochtonie. Mais jamais cet enjeu n'avait été autant politisé et radicalisé. Depuis le déclenchement du conflit en 2002, en effet, les rapports sociaux se sont exacerbés aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale, encouragés par la mobilisation ultranationaliste du régime. Avec la guerre, les tensions intercommunautaires ont changé de nature : d'économiques et foncières, elles sont devenues politiques et culturelles. Aujourd'hui, les motifs de la haine ne sont plus seulement socioéconomiques, ils se parent d'atours politiques, militaires et même religieux. La perception des étrangers s'est pour ainsi dire "ethnalisée", les critères d'identification fondés sur le terroir, l'autochtonie, la "culture", voire la religion, prenant le pas sur les critères économiques et sociaux qui présidaient auparavant à l'affirmation des différences. Le glissement n'est pas anodin car, désormais, l'étranger ce n'est plus seulement l'immigré, c'est le "Dioula", le nordiste ou le musulman. C'est aussi l'allochtone quel qu'il soit, c'est le voisin (ainsi, par exemple, des Baoulé dans l'Ouest). Ces tensions intercommunautaires ont aussi changé d'échelle, en mettant aux prises des ensembles géopolitiques - le Nord vs le Sud - et des ensembles humains - Nordistes vs Sudistes - qui, en dépit de leur histoire commune ou de leurs divisions internes, se pensent désormais dans des rapports d'extranéité radicale.

En fait, comme indiqué en introduction, ce qui est en jeu dans le conflit actuel, ce ne sont pas seulement les frontières entre les groupes, mais c'est aussi la réponse à la question « qu'est-ce que la nation ? » et « qui en fait partie ? ». Il est significatif qu'une partie du conflit actuel se soit cristallisée autour des modalités techniques d'établissement des nouvelles cartes d'identité. Loin de clarifier le débat sur la citoyenneté, ce processus d'identification a, au contraire, aggravé la fracture communautaire. La polémique sur les cartes d'identité et l'« usurpation de citoyenneté » est ancienne mais centrale pour comprendre la guerre actuelle : comme on l'a vu plus haut, cette problématique de l'identification et de la citoyenneté s'est nouée dès les années 1960, dans le cadre des relations clientélistes établies par le régime avec les immigrés. Elle s'est cristallisée dans les années 1990 avec l'introduction, par le gouvernement Ouattara, de la carte de résident pour les immigrés et la controverse sur leur rôle dans le scrutin de 1995. Puis s'est envenimée sous Bédié et Gueï qui, chacun, ont voulu régler le problème des "vraies-fausse" cartes d'identités (et, in fine, des

“vrais” ou des “faux” Ivoiriens) dans un contexte de politisation de l’ivoirité. Enfin, elle s’est exacerbée lorsque le FPI, parvenu au pouvoir en 2000, a voulu imposer un nouveau processus d’identification, fondé sur une idéologie politique de l’autochtonie – reprenant, on l’aura compris, une vieille antienne du nationalisme ivoirien. En vérité, les problèmes résidaient moins dans les nouveaux textes de loi - somme toute assez classiques - que dans les dérives de l’administration en charge de leur application. Avec l’assentiment des autorités politiques (dont le ministre de l’Intérieur de l’époque, Emile Boga Doudou, tué lors de l’attaque du 19 septembre), les fonctionnaires de l’Office national de l’identification (l’ONI créé par le gouvernement Gbagbo) ont imposé dans la pratique, une “jurisprudence” exigeant de tout demandeur de carte d’identité de prouver sa nationalité en faisant établir celle-ci par une commission locale, celle de son “village d’origine”⁶⁴⁰. De fait, le processus d’identification tel qu’il a été émis en œuvre par le gouvernement Gbagbo a contribué à faire du « terroir ancestral », le premier lieu de production de l’identité et d’attestation de la citoyenneté. Dans une société ivoirienne fortement urbanisée, où les liens avec le « village d’origine » se sont pour le moins distendus, où les individus et les groupes ont fait la preuve de leur mobilité sociale et géographique, on mesure bien l’inanité de ces procédures administratives.

On constate aussi les effets pervers de ces mesures qui rejettent aux franges de la communauté nationale ceux qui ne peuvent ainsi faire la preuve locale de leur appartenance nationale, notamment ceux dont le patronyme nordiste s’accorde mal avec un certificat de naissance établi dans un village du Sud. Il n’empêche : assénées par le discours officiel et ancrés dans les pratiques du quotidien, elles ont contribué à l’affirmation d’une conception nativiste de la citoyenneté, fondée sur l’appartenance au terroir, qui s’est progressivement imposée comme principe structurant de la “Refondation nationale”. Cette “jurisprudence Boga Doudou” et son cortège de commissions villageoises d’identification ont été formellement abandonnées dans les nouveaux projets de loi. Mais elles continuent de peser sur les imaginaires politiques et les pratiques administratives, comme en témoigne la pratique des “audiences foraines” relancées par le gouvernement Banny en 2006. Dans ce contexte, les glissements sémantiques du discours politique ne sont pas anodins : depuis le début de la guerre, en effet, on ne parle plus d’ivoirité, mais de “patriotisme” - des deux côtés, gouvernemental et rebelle. Or ce patriotisme se mesure à l’aune de la défense d’une communauté imaginée qui se réfère formellement au territoire national, mais qui se fonde historiquement sur l’appartenance au terroir. Autrement dit, la guerre contribue à

⁶⁴⁰ Pour les dirigeants de l’ONI, en effet, « celui qui se dit Ivoirien doit avoir un village. Celui qui fait tout pour oublier le nom de son village ou qui n’est pas capable de se rattacher à une localité en Côte d’Ivoire est un être sans repère et il est tellement dangereux qu’il faut lui demander d’où il vient », Citation de M. Sery Wayoro, directeur adjoint de l’ONI, *Notre Voie*, 27-28/07/2002

l'exacerbation des questions d'appartenance et à l'affirmation progressive d'une "citoyenneté de terroir", pétrie d'autochtonie, qui rejette les allogènes aux franges de la communauté.

Violence politique et culture de l'impunité

La radicalisation de cette thématique de la citoyenneté et de l'identité nationale est - on l'aura compris - le produit de tensions historiques irrésolues, héritées de la période coloniale, qui se sont aggravées au fil des ans après la mort d'Houphouët. La guerre qui a éclaté en 2002 exprime l'exacerbation de lignes de fractures anciennes et profondes qui, nous l'avons vu, se sont formées dans la moyenne durée de la construction de l'Etat, de la colonisation agraire et de la diffusion de l'économie de plantation. Elle traduit le délitement d'une situation minée depuis des années par deux facteurs étroitement liés : d'une part, la radicalisation des enjeux identitaires sous « le blanc manteau de l'ivoirité » qui a fait resurgir la question sensible de la citoyenneté, de l'autochtonie et de l'allochtonie ; d'autre part, l'épuisement d'un mode de régulation socio-politique qui s'était forgé dans les années 1950 et avait permis la coexistence plus ou moins pacifique entre communautés, notamment entre "autochtones" et "allogènes". Dans le droit-fil de la mise en valeur coloniale, Houphouët-Boigny avait, on l'a dit, mis sur pied un système politique fondé sur l'exploitation des rentes de l'extraversion (café, cacao, mais aussi la rente stratégique de son positionnement dans le giron de la « Françafrique ») qui avait assuré au pays une prospérité relative et une stabilité en trompe-l'œil (si l'on en juge aux nombreux soubresauts politiques qui ont émaillé le règne d'Houphouët, depuis les "faux complots" de 1963-64 aux tensions de 1990, en passant par la répression du Sanwi et du Guébié – cf. infra). Ce « compromis postcolonial⁶⁴¹ » reposait, schématiquement, sur une triple alliance avec l'ancienne puissance coloniale, les planteurs et les travailleurs immigrés qui furent accueillis en grand nombre pour cultiver les plantations dans les zones forestières méridionales. Il reposait surtout sur un clientélisme institutionnalisé, huilé par les ressources du cacao, via la fameuse « Caistab », la Caisse de stabilisation des produits agricoles. Ce sont les fondations de ce système qui se sont effondrées sous l'effet de

⁶⁴¹ Nous empruntons la notion de "compromis postcolonial" à A. Mbembe, « Traditions de l'autoritarisme et problèmes de gouvernement en Afrique sub-saharienne », *Africa Development*, 17 (1), 1992, p. 53.

la crise économique, de l'affirmation des nouvelles générations (civiles et militaires) et surtout des ambitions politiques des héritiers de l'houphouëtisme.

Mais l'argument d'historicité - coloniale et postcoloniale - ne suffit pas à expliquer le surgissement de la violence. Pour comprendre l'ampleur et surtout les formes de celle-ci, il faut aussi tenir compte des effets délétères du coup d'Etat de 1999 et de la transition militaire qui a suivi. Une de nos hypothèses est que c'est aussi dans le temps court de cette « année terrible⁶⁴² », dans la contingence des luttes politiques de cette transition, que s'est en partie configurée la militarisation et la « milicianisation » du champ politique ivoirien. La violence n'était évidemment pas absente de la vie politique sous les règnes d'Houphouët et de son successeur. Elle était même partie intégrante de la gouvernamentalité ivoirienne comme l'indiquent les nombreux témoignages de ceux qui ont été les victimes des faux-complots d'Houphouët ou de la coercition du régime Bédié. La violence politique, toutefois, n'était pas massive et mise en scène comme dans les régimes totalitaires de la Guinée de Sékou Touré ou l'Ouganda d'Idi Amin ; elle était plus subtile et ciblée. La stabilité du régime était assurée plutôt par le clientélisme institutionnalisé que par la terreur. Certes, l'armée occupait une place importante dans le dispositif, notamment au sein de l'administration (douanes, corps préfectoral) et des entreprises publiques où les officiers étaient nombreux. Mais sur le plan symbolique – et c'est une nuance importante – Houphouët avait toujours veillé à déconnecter l'appareil militaire du processus de légitimation politique. Le Président-plantier tirait son aura d'autres registres que celui du fusil. Se méfiant de sa propre armée, qu'il choyait financièrement, il s'appuyait quasi-exclusivement sur la coopération militaire française pour assurer la sécurité de son pays et faisait en sorte que les FANCI (Forces armées nationales de Côte d'Ivoire) demeurent une armée-croupion, composée d'officiers fidèles, cantonnés à des tâches de maintien de l'ordre.

Le putsch de décembre 1999 a rompu avec cette trajectoire historique de cantonnement politique de l'armée. Le coup d'Etat du « père Noël en treillis » a inauguré un nouveau cycle de violence marqué par la multiplication des tentatives de coups d'Etat et la radicalisation de la répression politique. Sans reprendre en détail cette séquence, on peut retenir quelques uns de ses effets majeurs. Celle-ci a, en premier lieu, contribué à imposer la violence armée au cœur des arbitrages politiques : désormais, ce sont les militaires en rupture

⁶⁴² Pour reprendre le titre de l'ouvrage de M. Le Pape et C. Vidal, eds., *Côte d'Ivoire, l'année terrible*, op. cit.

de ban et les “jeunes gens” ayant porté Gueï au pouvoir qui deviennent les faiseurs de rois et les arbitres centraux de la compétition politique. Ils ne sont certes pas les seuls maîtres du jeu, mais la vieille classe politique des héritiers de l’houpouëtisme ne peut plus gouverner sans eux. Le deuxième effet majeur de la transition militaire est d’avoir considérablement accéléré le double processus de milicianisation de l’armée et de la société⁶⁴³. Dès le début de la junte, en effet, on constate une désagrégation rapide de l’appareil de sécurité qui se divise en de multiples factions, obéissant souvent moins à la chaîne de commandement officiel qu’à des hiérarchies informelles et des clans personnels. En vérité, ce processus était déjà engagé sous Bédié qui n’avait pas su garantir la cohésion des FANCI comme son prédécesseur. Les mesures d’austérité budgétaire mais aussi la politique de promotion de plus en plus déséquilibrée au profit des Baoulés, le groupe ethnique du Président⁶⁴⁴, avaient suscité de nombreuses tensions dans les années 1990. Divisées et indisciplinées, les FANCI obéissaient alors de moins en moins à une hiérarchie politique et militaire perçue comme fondamentalement corrompue. Les sous-officiers originaires de l’Ouest et surtout du Nord, très nombreux dans l’armée et souvent d’extraction modeste, vivaient de plus en plus mal cette situation qui bloquait leurs possibilités d’ascension sociale⁶⁴⁵. Se sentant également menacés par la politique délétère de l’ivoirité, quelques uns se décidèrent à renverser le régime honni d’Henri Konan Bédié. Dans le sillage de ces mutins de décembre 1999, on vit alors se constituer des factions militaires plus ou moins autonomes (le “PC Crise”) et des structures parallèles qui devinrent très vite des milices urbaines, plus ou moins affiliées à un leader politique, mais n’obéissant en vérité qu’à leurs petits chefs militaires : le lieutenant Boka Yapi et le sergent-chef Ibrahim Coulibaly notamment (le fameux IB que l’on retrouvera à la tête de la rébellion de 2002). Leurs dénominations exotiques (Camorra, Cosa Nostra, Brigades rouges, Mafia, etc) traduisaient à elles seules les dérives criminelles du régime de transition, livré à l’impunité de ces quasi-milices. Le général Gueï a bien tenté de remettre de l’ordre dans ces structures à l’été 2000 (notamment en démantelant le PC Crise, en faisant des purges brutales et en exilant IB), mais il était incapable des les contrôler. En fait, le général-président était bel et bien l’otage de ses “jeunes gens” qui l’avaient fait roi et qui se considéraient au dessus des lois. De fait, le troisième effet notable de cette « année terrible » a

⁶⁴³ Nous empruntons cette distinction entre « milicianisation de l’armée » et « milicianisation de la société » à R. Marchal et C. Messiant, *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflits en Afrique orientale et australe*, Paris, Karthala, 1997.

⁶⁴⁴ Bien que Baoulé lui aussi, Houphouët avait toujours veillé à ne pas trop « baouliser » l’armée, en recrutant nombre d’officiers dans les régions de l’Ouest et surtout du Nord.

⁶⁴⁵ Voir G.-A. Kieffer, « Armée ivoirienne : le refus du déclassement », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, pp. 26-44.

été de contribuer à une diffusion rapide de la violence dans l'espace public et, surtout, de renforcer le sentiment d'impunité de ceux qui l'utilisaient pour accumuler richesses et pouvoir.

Loin de renverser cette tendance, l'élection de Laurent Gbagbo à la tête de l'Etat contribua paradoxalement à renforcer l'idée selon laquelle la violence armée ou celle de la rue constituaient désormais des moyens usuels pour accéder au pouvoir et le conserver. Cela se vérifia lors du scrutin d'octobre 2000 où, après l'éviction des principaux candidats et une nouvelle tentative de putsch de Robert Gueï, le chef du FPI finit par l'emporter en jetant ses troupes dans la rue. Ces élections ont été marquées par de très graves affrontements qui ont, d'emblée, placé le régime Gbagbo sous le sceau de la violence politique. Les manifestants qui réclamaient de nouvelles élections furent violemment réprimés par la gendarmerie (massacre de Yopougon). Les élections législatives de décembre 2000 aggravèrent les tensions et le niveau de violence. Suite à l'invalidation de la candidature d'Alassane Ouattara par la Cour suprême, les militants du RDR manifestèrent à nouveau dans les rues d'Abidjan où de très violents affrontements les opposèrent aux jeunes du FPI et de la FESCI, le syndicat étudiant. Ces manifestations furent à nouveau écrasées par les forces de gendarmerie. La mise sur pied d'un Forum de réconciliation nationale en 2001, ne suffit pas à surmonter ces tensions originelles. Bien au contraire. Durant toute l'année 2001, les tentatives de putsch (celui de la « Mercedes noire » notamment en janvier 2001) se multiplièrent sur fond d'insécurité et de radicalisation politique autour notamment des enjeux de la politique d'identification. Jusqu'à ce fameux 19 septembre 2002 où une énième action putschiste allait donner naissance à une véritable rébellion armée qui, depuis, occupe tout le Nord du pays.

Ce rapide survol indique à quel point l'usage de la violence est devenu consubstantiel des luttes politiques depuis la chute du régime Bédié en 1999. Pour aller vite, on pourrait dire que celle-ci était en quelque sorte inscrite dans la « carte du génome » de la Seconde République. Notre argument est que pour comprendre comment la force armée s'est imposée au centre des luttes politiques d'un pays réputé pour sa quiétude et sa tolérance, il faut replacer cette problématique dans la longue durée de la formation de l'Etat et de l'économie postcoloniale. Seule cette perspective permet de saisir la profondeur des clivages et des griefs

qui polarisent aujourd'hui la société ivoirienne, notamment la problématique de l'autochtonie et du nationalisme. Mais cet argument d'historicité ne suffit pas. Il ne doit pas occulter celui de la contingence d'une transition manquée qui a accéléré les dynamiques de militarisation et de « milicianisation » du champ politique. C'est aussi dans le temps court, voire dans l'instant fugace des affrontements que se sont structurées des manières de « faire la politique » par les armes, que la rue et le fusil sont devenus les deux ressources principales de la conquête du pouvoir. C'est aussi dans cette conjoncture particulière que se sont radicalisées les représentations de l'altérité - locale, régionale et internationale – autour de la figure polymorphe de l'«Etranger».

La coopération française au défi de l'ultranationalisme ivoirien

On constate en effet que, depuis le début de la guerre, cette figure de l'Etranger condense, en une même topique, un chambardement des rapports à l'Autre, qu'il s'agisse du petit planteur baoulé installé depuis trois générations dans une localité rurale du Sud-Ouest, du taximan dioula, conducteur de «gbaka» à Abidjan, du «Mossi» venu travailler la terre dans les plantations de la boucle du cacao ou de l'opérateur économique français, doublement assimilé à une surexploitation des richesses du pays et à une politique chiraquienne honnie par la jeunesse patriotique. Comme indiqué en introduction, notre hypothèse est qu'il est vain de vouloir distinguer entre ces trois niveaux de représentations qui renverraient à (1) une crise «ivoiro-ivoirienne» portant sur les critères de la nationalité au plan interne ; (2) une crise régionale mettant en cause la présence historique des immigrés dans l'économie politique du régime et revendiquant pour la Côte d'Ivoire le droit de renégocier ses rapports avec son étranger proche ; (c) et enfin une crise internationale, franco-ivoirienne (voire franco-africaine), s'énonçant sur le mode d'une guerre de la «seconde indépendance». Etroitement liés, ces trois aspects qui s'emboîtent et se télescopent traduisent chez certains acteurs (notamment les jeunes) le sentiment d'une aliénation ancienne et la volonté d'émancipation d'un système qui s'est historiquement construits dans l'extraversion coloniale et postcoloniale. Dans cette troisième et dernière partie, nous nous focaliserons sur la place de la France et de son héritage colonial dans la mobilisation des «jeunes patriotes» d'Abidjan pour essayer d'envisager ce que pourraient être les relations de coopération entre la Côte d'Ivoire et l'ancienne métropole au sortir de cette guerre de la «seconde indépendance».

Une guerre de la seconde indépendance ?

Pour nombre d'Ivoiriens, partisans du régime actuel ou simples citoyens, le conflit actuel est en effet vécu sur ce mode agonistique d'une lutte de libération nationale qui, simultanément, une lutte pour l'émancipation politique et la démocratisation. Depuis le début de la crise, on le sait, ce thème est devenu le registre privilégié de légitimation d'un régime en mal de soutiens internes et externes. Une véritable propagande d'Etat s'est construite dans cette veine, attribuant à la France chiraquienne la paternité de la rébellion et voyant dans l'aliénation coloniale, la source de tous les maux du pays. Mamadou Koulibaly, le Président de l'Assemblée nationale (et, à ce titre numéro deux du régime, devant succéder à Laurent Gbagbo en cas de défaillance de celui-ci), économiste (libéral) de formation et héraut des "jeunes patriotes", s'est imposé en parangon radical de ce discours de la libération. Dans un petit opus intitulé *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, il écrivait :

« Ce livre est un livre de combat, c'est pourquoi il présente la guerre que la France a décidé de mener contre la Côte d'Ivoire. Le seul crime des Ivoiriens est d'avoir voulu construire un Etat moderne conforme à l'idéal dans le processus de mondialisation en cours. C'est à dire, un Etat issu d'une société de droit, ouverte et démocratique. La liberté est mise en procès pour avoir conduit à des issues non désirées par la France de Chirac dont l'axiome préféré est celui selon lequel l'Afrique ne serait pas encore mûre pour la démocratie. Les Etats africains seraient juste bons pour la corruption d'Etat, le recyclage de l'aide publique au développement pour financer les campagnes électorales en France. Nous n'avons le choix qu'entre la démocratie cacaoyère et le parti unique colonial. [...] Aucun pays n' a d'amis mais tous ont des intérêts. La Côte d'Ivoire aussi a des intérêts qu'elle souhaite garantir et voir respecter par tous ses partenaires. Après cette guerre, la coopération ne sera plus comme avant. [...] Le destin de notre peuple se joue et se détermine maintenant. [...] Le peuple de Côte d'Ivoire a le droit de se défendre contre n'importe quel agresseur. Personne ne peut lui retirer son droit à l'autodétermination. [...] Nous voulons redevenir des hommes libres. Patriotes de tous les partis et de toutes les nations, conjuguons nos efforts pour aller en croisade contre les déstabilisateurs

de notre belle Côte d'Ivoire. Il ne s'agit pas d'une option pour nous. Il s'agit d'une nécessité vitale⁶⁴⁶. »

Charles Blé Goudé, le leader de l'Alliance des jeunes patriotes, surenchérit dans un livre témoignage dont la nouvelle édition est préfacée par Aminata Traoré, ancienne ministre malienne et figure de l'altermondialisme africain :

« [...] Je m'insurge contre tout pays qui pense pouvoir disposer d'un autre. [...] C'est la raison pour laquelle mes camarades et moi nous nous battons pour que la France respecte notre souveraineté. J'insiste sur le fait que je n'ai rien contre les Français. Je désapprouve simplement les méthodes néo-coloniales de leurs dirigeants actuels. Je refuserai toujours ce "biberonisme" politique, c'est-à-dire cette politique d'asservissement dans laquelle Paris veut maintenir les pays africains. Je trouve intolérables les sommets France-Afrique : ils sont, pour notre continent, une insulte suprême. Comment tant de pays peuvent-ils accepter de s'humilier dans une mascarade de rencontres qui ressemblent tant à la célébration du maître blanc ? [...] Tout un continent qui se met à genou devant la France ! C'est fini le temps des colonies ! Les dirigeants actuels de la France doivent comprendre que demain ne sera ni hier ni aujourd'hui, et que ce XXIème siècle commençant va sonner le glas de leur vision passéiste et rétrograde. Nous, nous refusons aujourd'hui, et nous refuserons demain de plier le genou devant la France. [...] De quel droit l'ancien colonisateur s'immisce-t-il dans nos affaires ? Si nous les laissons faire, les dirigeants français iront jusqu'à décider de notre habillement et de notre comportement de tous les jours. Il faut que Jacques Chirac et les siens comprennent enfin que nous avons grandi et que nous voulons, nous pouvons et nous devons nous prendre nous-même en main⁶⁴⁷. »

Tiémoko Coulibaly, un historien formé à la Sorbonne et qui envisage de se présenter aux élections présidentielles, n'a de cesse, depuis son exil américain, de faire le procès de cette France coloniale et néocoloniale. Régulièrement, il publie sur Internet des lettres ouvertes qui appellent à « combattre la tutelle française et à se mobiliser pour la seconde indépendance de la Côte d'Ivoire », pour « en finir avec l'humiliation de la servitude néocoloniale ». Dans l'une de ses missives, postée sur le site Abidjan.net le 13 mars 2006, il écrivait :

⁶⁴⁶ M. Koulibaly, A. Ahua Jr, G. K. Bush, *La Guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, Abidjan, La Refondation, mai 2003, p. 8-9.

⁶⁴⁷ C. Blé Goudé, *Crise ivoirienne : ma part de vérité*, Abidjan, Leaders Team Associated / Frat Mat éditions, 2006 (réédition), p. 142-143.

« [...] Il reste désormais à mener frontalement le combat fondamental contre la tutelle française qui empêche la Côte d'Ivoire de se développer tant elle est prisonnière des serres d'un système néocolonial qui l'humilie et l'appauvrit. Les vieux accords néocoloniaux inégaux sont caducs. [...] D'emblée, disons-le nettement et très fort : les relations entre la France et la Côte d'Ivoire ne seront plus jamais les mêmes à l'issue de cette grave crise et devront être revisitées sur la base des intérêts de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique, et des impératifs de la transparence et de la modernisation. La Côte d'Ivoire regorge d'élites de talent, formées dans les meilleures universités internationales et capables de la propulser dans la modernité en rompant avec l'ère humiliante du paternalisme et du néocolonialisme français. La mondialisation offre à la Côte d'Ivoire une énorme possibilité de construire sur tous les continents de nouveaux partenariats profitables et de mettre fin à un tête-à-tête défavorable avec une ancienne puissance coloniale en perte de vitesse sur la scène internationale mais nostalgique de son passé impérial.

La Côte d'Ivoire, sous la pression notamment de la nouvelle génération [...] ne pourra plus faire l'économie de quatre ruptures salvatrices en vue d'un nouveau départ de coopération basée sur la transparence, la dignité et le respect mutuel : 1) - La base militaire française doit quitter la Côte d'Ivoire immédiatement et ne pourra de toutes façons plus s'y maintenir ; 2) – Tous les accords économiques qui ont vu tous nos secteurs stratégiques livrés de gré à gré, sans appel d'offres, et dans l'opacité totale, par des politiciens à la mentalité de colonisé, à la France devront être revus sur la base des règles de la transparence internationale ; 3) – Le Franc CFA («Francs des Colonies Françaises d'Afrique »), géré par le Trésor français, symbolise à la fois l'irresponsabilité monétaire africaine ainsi que la domination française et la Côte d'Ivoire doit prendre l'initiative, en liaison avec ses partenaires africains progressistes, d'une réforme fondamentale rapide en la matière visant à remplacer le FCFA par une monnaie gérée par les Africains eux-mêmes, ou à tout le moins par les Ivoiriens ; 4) – La Côte d'Ivoire ne participera plus aux sommets Franco-africains, folklore ou l'ancienne puissance coloniale étale sa suprématie impériale face à ses sujets dociles servant de décor à une opération de relations publiques, mais militera pour leur remplacement par des sommets Afrique-Europe plus adaptés à la réalité internationale actuelle.

[...] En réalité, une révolution est en cours en Côte d'Ivoire, c'est celle de la lutte pour cette indépendance que les Houphouët et le PDCI ont constamment combattue entre 1946 et 1960. Cette révolution aura un impact énorme non seulement dans la sous-région mais en Afrique où les aspirations à la souveraineté et à la dignité sont de plus en plus fortes parmi les nouvelles générations. Cette révolution ivoirienne est porteuse de renaissance pour toute l'Afrique et doit bénéficier du soutien de tous les leaders africains visionnaires et des peuples africains qui refusent l'humiliation néocoloniale.

La crise actuelle, au-delà de la question de l'ivoirité, de la démocratie, est donc une mobilisation patriotique des Ivoiriens, toutes tendances confondues, pour la souveraineté, l'indépendance et la fin de la tutelle française. C'est dire qu'il

s'agit d'une mobilisation contre le néocolonialisme français et ses valets locaux. Cette lutte est aussi une lutte pour l'Afrique francophone dont la plupart des pays demeurent sous tutelle de la France. Ce sentiment patriotique des Ivoiriens s'est accru d'autant plus qu'ils ont le sentiment que trop de pays étrangers, trop de mains étrangères profitent de leur traversée du désert pour vouloir contrôler leurs richesses, pour leur imposer leur diktat, pour les rabaisser, les ridiculiser, les humilier. Avec la complicité sur le plan local de leaders d'opérette, sans éthique, sans vision, corrompu, prêts à tout pour s'emparer du pouvoir et de la richesse. Hier le colonialisme trouvait ses valets indigènes sur lesquels il s'appuyait, aujourd'hui on assiste au même phénomène de ces politiciens immatures prêts à vendre leur pays pour quelques miettes. L'histoire ne leur est jamais clémente. Ils devront justifier leur trahison devant le peuple. »

Paroles d'intellectuels nationalistes (d'autant plus radicaux qu'ils se trouvent à l'extérieur du pays) dira-t-on de ces libelles qui constituent désormais le fond de commerce de toute une frange de militants de la cause patriotique. Oui, évidemment. Mais aussi paroles assénées quotidiennement par la presse, celle des "journaux bleus" proches du pouvoir, qui interprète tout événement lié à la crise à l'aune de l'aliénation coloniale, par la radiotélévision qui fut longtemps aux ordres, mais aussi par de très nombreux artistes – chanteurs, musiciens, DJ – qui se sont fait une spécialité : celle du « zouglo » ou du « coupé-décaté » patriotique⁶⁴⁸. On trouve même aujourd'hui dans les rues d'Abidjan et aux carrefours, une bande dessinée intitulée : *Côte d'Ivoire. Indépendance économique, l'ultime combat*⁶⁴⁹. En fait, ce qu'il faut comprendre, c'est que cette thématique de la lutte de libération nationale n'est pas seulement un discours d'élite. Il est évidemment difficile de mesurer son audience, mais on constate que cet argument est devenu en quelques années un registre assez communément partagé, y compris par des individus qui ne sont pas des sympathisants du régime de Laurent Gbagbo.

Un des lieux privilégiés de diffusion de ce registre de la libération nationale et de la seconde indépendance est constitué des "parlements", "agoras", "sénats" et autres "congrès" qui ont fleuri dans le pays depuis le début de la crise en septembre 2002. Comme leurs noms l'indiquent, ces structures se sont édifiées comme des espaces de "débat démocratique" sur le modèle de la "Sorbonne" du Plateau qui existe depuis longtemps⁶⁵⁰. Espaces de discussion, de

⁶⁴⁸ Voir l'enquête d'A. Kamaté, *La Côte d'Ivoire en crise. Musique populaire et pouvoir de 2000 à 2006*, Mémoire de Master d'Etudes africaines, Université Paris 1, 2006.

⁶⁴⁹ Publiée par un caricaturiste, surnommé "L'Impérial", en août 2006.

⁶⁵⁰ Voir A. Bahi, « La "Sorbonne" d'Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d'un espace public ? », *Revue africaine de sociologie*, vol. 7, n° 1, 2003, pp. 47-63 ; J. N. Atchoua, *Facteurs dynamiques de la communication*

mobilisation et de socialisation politique, ils se sont progressivement imposés comme des courroies de transmission majeures de la parole patriotique dans la société urbaine. En septembre 2006, au moment où la transition politique était en débat à l'ONU, nous avons assisté à quelques débats au parlement de Yopougon-Sideci, l'un des plus importants du pays. « Michel Barnier », l'un des orateurs appelé ainsi pour ses talents diplomatiques, chauffait ainsi la foule avant que n'intervienne l'invité du jour :

« [...] Toute chose à une fin. Nous sommes décidés à mener la bataille de Kirina⁶⁵¹, parce que la France elle même a acquis son indépendance. La France même a connu son invasion et après, elle s'est dé faite... des envahisseurs. Les nazis et Hitler ont marché sur la France. Ils sont allés déjeuner à Bastille. Nous, on n'est pas là bas... mais on connaît votre histoire. Voilààà, ils ont marché sur la France. Et le Général De Gaulle a appelé à la résistance depuis Londres ;... il a appelé à la résistance. De la même façon, le Président Laurent Gbagbo nous appelle... à la résistance. Et vous nous traitez aujourd'hui de patriotes à la solde du Président Laurent Gbagbo. Nous ne sommes pas... à la solde du Président Laurent Gbagbo. Nous sommes des résistants. Voilààà ! Nous sommes des résistants à la solde de notre République,... qui est en train d'être tenaillée par des colons des temps anciens. (*Applaudissements*). Nous sommes des résistants... Ici, là personne n'a une arme ici. C'est par la parole que nous allons désarmer la France... Par la parole,... nous allons désarmer la France. Nous allons mettre fin à tout ça,... et nous allons coopérer maintenant avec la France d'égal à égal. Les temps, des contrats juteux, des contrats à un franc symbolique, à la famille Bouygues sont terminés. Maintenant, c'est appel d'offres. Thabo Mbeki vient avec son dossier, Vladimir Poutine, Jacques Chirac, Tony Blair, George Bush, tout le monde ! Avec notre pétrole, vous nous proposez combien ? Afrique du Sud, 44%, bon toi tu attends un peu ; France 20% : mets-toi derrière ; Russie 50%, Etats Unis 52%, ça me plaît : tenez ! (*Applaudissement*). C'est comme ça nous allons maintenant discuter et donner au plus offrant. Nous allons donner maintenant au plus offrant parce que c'est pas normal que nous soyons pauvres dans un pays riche... Le Président Gbagbo a décidé de mettre fin à tout ça. On louait le Palais présidentiel que vous voyez au plateau là, on louait. On le louait à la France. Le palais présidentiel, le palais de l'assemblée nationale, la primature, le bloc ministériel, le terminal à conteneur de Vridi,... tout ça était loué. Et on versait de l'argent à la France. Et le Président Gbagbo Laurent est arrivé ; il dit bon ! Votre affaire de location là, ça c'est avec Houphouët Boigny... Votre affaire de location, ça c'est avec Houphouët Boigny. [...] On louait même les routes. A savoir même si la langue française que je parle n'est pas louée (*Rires et Applaudissements*). En tout cas, l'indépendance vraie, nous n'avons pas eu, on nous a menti. Nous n'étions pas indépendants. Nous étions libres avec des chaînes aux pieds, très suivis de près par le maître. Est-ce qu'avant on pouvait parler devant un maître ? On tremblait.

des groupes dans les "Sorbonnes" d'Abidjan, Mémoire de maîtrise en Sciences et Techniques de la Communication, Université de Cocody, 2002. (Julien Atchoua réalise actuellement une thèse sur la question).

⁶⁵¹ Célèbre bataille au cours de laquelle Soundjata Keita, le fondateur de l'empire mandingue, battit Soumahoro Kanté le tyran.

Maintenant, on se salue : salut comment ça va ? Beaucoup de choses ont changé et la démocratie véritable a commencé à naître. C'est pour cela, il est mieux de composer avec le Président au lieu de chercher à le combattre. [...] Chez nous, en pays Gouro, il y a un adage qui dit que : celui qui mange un peu là ne maigrit pas, c'est celui qui est gourmand-là qui maigrit. Si Chirac acceptait de manger un peu, il ne va pas maigrir. Comme il veut être très gourmand, il veut prendre même,... l'assiette du propriétaire pour l'emporter. C'est pour cela ça va se casser dans sa main et il va mourir. [...] Nous dénonçons une politique : l'impérialisme, le néocolonialisme, c'est ce que nous dénonçons et si les choses sont réparées, Français et Ivoiriens marcherons côte à côte, main dans la main. Chers amis, c'est par ces mots que je voudrais terminer. Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire ! Et qu'il vous bénisse !⁶⁵² »

« De grâce, on est grands !⁶⁵³ » Libération nationale et émancipation juvénile

Quoiqu'il en soit de sa diffusion à l'échelle de la société, on pourra considérer que cette mobilisation du registre de la lutte anticoloniale n'est qu'un artifice, un paravent masquant les véritables intérêts sociaux, économiques et politiques des acteurs qui usent de cette logorrhée nationaliste pour servir leurs intérêts dans une logique de "politique du ventre". Certes. En milieu urbain, comme dans les campagnes, on peut aisément constater que ce discours sert de prétexte commode à de stratégies de prédation et de captation des rentes. On ne compte plus, dans l'Ouest, les opérations d'expropriation foncière qui s'effectuent sous le couvert de l'autochtonie et du nationalisme. Les groupes de jeunes patriotes villageois, organisés en coopératives ou en association, n'hésitent pas à prendre les terres des "allogènes" au prétexte qu'elles ne leur appartiennent pas. Comble des paradoxes, ce sont ces jeunes patriotes qui, désormais, se posent en gardien des "traditions locales", en accusant leurs parents d'avoir bradé la terre aux "étrangers". On voit bien, dans le cas d'espèce, comment les divers registres de l'autochtonie, du nationalisme et de la tradition (en l'occurrence réinventée) se combinent pour servir des stratégies locales de pouvoir, entre "primo-occupants" et allochtones, mais aussi entre générations. Il en est évidemment de même à l'échelle nationale : le train de vie des Blé Goudé, Konaté Navigué et autres Eugène Djué, « les seuls patriotes qui nous restent⁶⁵⁴ », indiquent bien que la veine ultranationaliste est devenue, en quelques années, un puissant vecteur d'accumulation économique et d'ascension

⁶⁵² Propos recueillis au "parlement" de Yopougon-Sidéci, le mercredi 20 septembre 2006.

⁶⁵³ Selon le mot d'Eloi, jeune patriote président du "parlement" des Deux Plateaux. « En Côte d'Ivoire, nous vivons une guerre économique ; on n'est pas indépendant. Il nous faut choisir une date de l'indépendance après la guerre. Le premier indice de la dépendance de notre pays, c'est le gouvernement actuel, avec un Premier ministre imposé et des rebelles dans un gouvernement tout fait par la France. On nous ridiculise. De grâce, on est grands ! »

⁶⁵⁴ Pour reprendre les termes d'une chanson de « coupé/décalé », intitulée « *Marcoussis* ».

sociale – quoique cette impression que donne le train de vie fastueux des dirigeants de l'Alliance ne doit pas masquer la misère relative de leurs troupes et du commun des “jeunes patriotes” qui ne roulent pas carrosse, loin de là⁶⁵⁵.

On peut être aisément d'accord avec cette interprétation qui souligne le travail de propagande d'un régime qui, pour compenser sa faible légitimité, s'est engagé dans un processus d'encadrement et de mobilisation radicale de la population. En témoigne le patriotisme martial qui se déploie quotidiennement dans les rues d'Abidjan, sous la forme de jeunes miliciens en tenue, s'entraînant sous la houlette d'un petit chef de troupe. Ce phénomène contribue à l'enrégimentement d'une partie de la jeunesse qui voit dans ces structures paramilitaires, une possibilité de sortir de leur condition misérable, mais aussi – il ne faut pas le négliger - un espace d'encadrement et de socialisation collective, pourvoyeur de repères. Dans une société déstructurée par la violence et les années de crise, où l'école ne joue plus son rôle d'ascenseur social, c'est un facteur important qui explique sans doute une partie de l'engouement que ces groupes connaissent. Mais ces structures d'encadrement que sont les groupes de jeunes patriotes (urbains et ruraux) ne procurent pas seulement un refuge contre la précarité ; elles sont aussi le lieu où les jeunes s'imposent en tant qu'acteurs de poids sur la scène publique. Il y a là quelque chose d'important. Avec la guerre, en effet, on observe une affirmation de plus en plus forte des jeunes qui se « lèvent en hommes », secouent le joug des rapports d'aïnesse et revendiquent leurs droits.

Ce processus d'autonomisation et d'émancipation n'est bien sûr pas nouveau, mais il est accéléré par la guerre qui fait de la jeunesse une catégorie politique à part entière. Comme l'indiquent des enquêtes dans l'Ouest du pays⁶⁵⁶, ce mouvement est sensible dans les arènes villageoises où les jeunes se voient confier les armes des « vieux » et la responsabilité de défendre la communauté. Une activité de « barragiste » qui leur procure, par le racket, une certaine autonomie financière, mais qui leur confère aussi une autorité souveraine dans la gestion des frontières de la cité. Ce mouvement est également très sensible en milieu urbain où la crise a vu l'émergence de puissants groupes de “jeunes patriotes” qui ont pris la maîtrise

⁶⁵⁵ C'est une des constats importants de notre recherche qui relativise fortement l'argument instrumentaliste d'une mobilisation sonnante et trébuchante des “jeunes patriotes ».

⁶⁵⁶ Voir S. Bobo, J.-P. Chauveau, « La situation de guerre dans l'arène villageoise », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, pp. 12-33.

de la rue et l'apparition de nouvelles structures de mobilisation – les “parlements” et “agoras”. On objectera sans doute que ces mouvements de patriotes sont à la solde du pouvoir, instrumentalisés par la présidence dans une stratégie de mobilisation populaire nationaliste. Mais le rôle que tiennent désormais leurs leaders – C. Blé Goudé, E. Djué, J-Y. Dibopieu – dans le jeu politique, montrent qu'ils ont aussi gagné une influence considérable sur la conduite des affaires publiques. Autrement dit, ce qui se joue aujourd'hui dans la guerre de Côte d'Ivoire, c'est aussi l'affirmation d'une nouvelle génération politique, qui, si elle ne rompt pas fondamentalement avec les pratiques antérieures, est porteuse d'autres référents et d'un nouveau style politique.

A l'échelle individuelle, nos enquêtes indiquent plus précisément que les jeunes qui sont engagés dans la cause patriotique trouvent dans celle-ci la voie de leur autonomisation. Tout se passe comme si le discours de la libération nationale servait de registre privilégié à une autre forme de lutte d'émancipation, sociale, économique, familiale, communautaire et, in fine, politique. En ce sens, le discours sur la France et son héritage colonial qu'il faut solder n'est pas que le vernis d'une attitude mercenaire de “ventriotes”, ou le reflet d'une propagande d'Etat. Il est aussi et surtout le vecteur privilégié d'une revendication des droits et d'une affirmation de soi qui prend l'allure d'une révolution générationnelle. Soro Adama, jeune orateur du parlement de Yopougon l'exprime ainsi :

« Je m'appelle Soro Adama. Je suis du nord de la Côte d'Ivoire ; je suis sénoufo et je suis chrétien. [...] Et ma position dans la crise est d'autant plus... complexe que, c'est pratiquement mes parents qui sont... partie prenante dans ce qui se passe. Donc je ne peux pas avoir la même position que ceux qui sont ici. Parce que chez moi les gens meurent, y a pas de médicaments, y a pas d'eau potable, [...] je pense à mes parents, mais en même temps je sais que le combat, c'est un combat qui, qui va m'emmener...vers la liberté. [...] Nous sommes en train... nous sommes dans ce combat parce que..., en fait nous sommes une nouvelle génération, nous sommes une nouvelle génération et nous pensons que... ceux qui ont enseigné la démocratie, ceux qui nous ont enseigné la liberté, nous leur demandons seulement une seule chose : notre droit d'exister en tant que nation, et notre, notre droit de choisir librement ceux à qui nous voulons confier le pouvoir d'Etat. Voilà le...le problème que nous avons. Mais ceux qui nous ont colonisé, je veux dire la France, a peut être un peu été prise de court parce qu'elle n'a pas vu le bébé grandir peut-être ; c'est-à-dire on est allé trop vite, peut être de sorte que le maître n'a vu venir l'élève qui a trop vite assimilé les leçons, et qui voudrait maintenant faire comme le maître. [...]

Il faudrait que la France accepte... de nous prendre avec notre façon de penser, il faudrait que les gens respectent nos choix. [...] Eux ils doivent seulement

prendre acte, et faire en sorte que les lois, ... les fondements élémentaires de la démocratie soient respectés [...] Il faut permettre aux gens de s'exprimer ; il faut permettre aux gens de s'exprimer. Et quand nous allons travailler de cette façon, si maintenant les dirigeants font preuve de mauvaise foi, que le peuple n'a pas ce qu'il veut, nous allons les changer. [...] Donc, les gens doivent nous permettre de nous exprimer. On veut collaborer avec eux ; la France, c'est quand même le premier partenaire au développement de... la Côte d'Ivoire. La dernière fois j'étais surpris de voir l'ambassadeur venir dire que la Côte d'Ivoire représente 0,008% de la coopération que eux ils ont dans le monde. Nous on dit « bon, si on représente rien pour vous, lâchez nous alors ». Voilà, si vous pensez que nous on ne représente rien à vos yeux, donc redonnez nous la liberté. Et puis quand nous on va se rendre compte qu'on ne peut pas vivre sans vous, on reviendra vous voir. C'est aussi simple que ça. Mais nous sommes obligés de collaborer. Nous pouvons peut-être comprendre que nos arrières grands parents ont signé peut-être des accords, parce que j'ai un ami italien un jour qui m'a dit, lorsque nous étions quittés à une manifestation, il dit, « mais Soro est ce que vous savez pourquoi vous vous battez » ; je lui ai dit, « nous on se bat pour la liberté ». Il dit « mais il s'agit de quelle liberté ? » ; je dis « notre liberté, ça veut dire nous voulons disposer de nous-mêmes ». Il dit « mais peut-être que les gens ont vendu votre Côte d'Ivoire avant que vous ne soyez nés » ; je dis « mais le débat n'est pas à ce niveau ». [...] Et ce qui nous réjouit aujourd'hui, c'est que les petits pays qui nous entourent, qui aident la métropole, à...à...à faire cette politique néocolonialiste en Côte d'Ivoire, mais tout le monde va passer par là, là où nous on est en train de passer ; parce que la liberté, la vraie, ne se donne pas. La liberté s'arrache. Parce que mon ami italien me disait, d'autres pays ont acquis leur indépendance dans la lutte ; « vous votre indépendance, on vous l'a... donnée. Mais on vous a donné votre indépendance en échange de quoi ? J'ai pas pu répondre à cette question, parce que évidemment je le savais. »

Prolongeant cette réflexion par une discussion sur l'évolution de ses rapports avec sa famille lorsqu'il s'est engagé dans le mouvement, Soro ajoute : « Tout ça pour ne dépendre de quelqu'un. Pour ne pas que quelqu'un nous dicte une conduite. Voilà c'est ça. [...] Mais je dois dire qu'au début c'était dur, parce que quand on venait au début au parlement, les parents voyaient en nous des enfants qui ne veulent rien faire, qui viennent juste passer leur temps... à défendre ceux qui sont déjà bien. Donc au fur et à mesure, on a fini par les convaincre que sans ce combat, on ne sera rien, et que eux-mêmes l'investissement qu'ils ont faits sera vain parce que, on ne sera en mesure de les prendre en charge. Il faut bien que les gens aient un bon salaire, il faut bien que tout le monde ait du travail... mais nous savons que le seul combat qui peut donner tout ça, c'est le combat que nous sommes en train de mener. Donc nous leur avons dit qu'ils ont intérêt à nous soutenir dans ce combat qu'à nous dénigrer ; et de toute façon, nous on n'allait pas renoncer à cela. »

Professeur Ecko, un autre “jeune patriote”, orateur “professionnel”, lui fait précisément écho lorsqu'il se rappelle le jour où ses parents, protestant méthodistes « qui n'avaient jamais pensé que j'allais prendre position dans la politique et surtout être un homme public », l'on découvert sur l'estrade du “Tout puissant congrès d'Abobo”. Les rapports avec son père allaient en être changés : « aujourd'hui il est resté un pilier pour moi... au niveau de la gestion

de la situation. Quand je suis un peu dans une situation confuse, je le consulte. Donc il est devenu pour moi un consultant (*Rires*). »

La mobilisation ultranationaliste de la jeunesse patriotique peut donc aussi se lire comme une forme de prise de pouvoir et d'autonomisation des cadets qui tentent de s'imposer dans l'espace public comme catégorie politique à part entière. Quoique ambiguë, elle participe à (et de) la reconfiguration des rapports intergénérationnels, à l'affirmation d'une nouvelle génération politique qui réclame son dû et pèse de plus en plus fortement sur la conduite des affaires publiques. Même si rien n'est encore fait, il faut prendre la mesure de cette transformation sociologique de la classe politique ivoirienne et de cette affirmation des jeunes dans l'espace public pour saisir les enjeux de la violence actuelle et envisager l'avenir des relations de coopération entre la France et la Côte d'Ivoire. A l'image de ces nouveaux leaders politiques issus de la Fesci, ou bien des jeunes miliciens de l'ouest qui imitent les rebelles libériens, les jeunes patriotes d'Abidjan ou les adolescents ayant rejoint les rangs du MPCI, expérimentent une forme de subjectivation politique par la guerre qui leur fait prendre conscience de leur influence et de leurs droits. Revendiquant tout à la fois un pouvoir dans la société et une « place-dans-le-monde⁶⁵⁷ », cette jeunesse-là – qui, ne l'oublions pas, regarde de moins en moins vers la France - est résolue à tisser des relations de coopération avec les pays du Nord qui se sont plus celles de l'« Afrique de papa », des relations qui s'inscrivent dans la banalité des rapports concurrentiels qu'offre la mondialisation.

Cette subjectivation par la violence ouvre donc aux jeunes les portes de l'autonomie et du pouvoir, mais elle véhicule aussi des « styles de vie » guerriers qui n'augurent pas, à court terme, d'une renégociation pacifique des contours de la nation. Car ces jeunes patriotes qui aspirent au pouvoir, sans « avoir fait banquette » comme l'écrit Yacouba Konaté⁶⁵⁸, sont, pour nombre d'entre eux, marqués par une culture politique de la violence expérimentée notamment dans le cadre du syndicalisme étudiant où les différends se réglaient déjà par le « machettage » et les affrontements armés. Quant au gros des troupes, qui se recrute pour l'essentiel parmi les « gros bras » des ghettos et la jeunesse désœuvré des faubourgs, elle fait aussi de cette violence l'instrument d'une revanche sociale. Les pillages qui ont accompagné les mobilisations patriotiques de novembre 2004 témoignent bien de ce phénomène. Ici, le registre ultranationaliste et celui du pillage se conjuguent en une même matrice de l'appropriation des biens et de l'affirmation des droits, qui s'inscrit elle-même dans ce

⁶⁵⁷ Pour reprendre à nouveau l'expression de James Ferguson, *Global shadows*, op. cit.

⁶⁵⁸ Voir Y. Konaté, « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », op. cit.

qu’Achille Mbembé appelait une « culture inédite de la liberté en tant que mode de domination », et d’accumulation. « Cette domination, ajoutait-il, consiste à prendre, à s’appropriier et à profiter, dans une logique où le cours de la vie est assimilé à un jeu de hasard, et où l’horizon temporel est dominé par le présent. La liberté d’empiéter sur autrui et sur ce qui lui appartient ne participe pas seulement d’un certain rapport de force. Elle participe d’un art de vivre et d’une esthétique⁶⁵⁹. » Faute de données chiffrées et d’enquêtes précises sur les groupes de jeunes patriotes, il est difficile d’établir jusqu’à quel point cette culture politique juvénile est partagée. On constate, toutefois, que le “style de vie” du jeune patriote fait incontestablement recette et se diffuse dans la société ivoirienne, du moins dans le Sud.

Eschatologie de la délivrance nationale

Cette dernière remarque sur les styles de vie incite à préciser un point crucial pour l’appréhension du nationalisme ivoirien, trop souvent analysé comme le vernis artificiel de simples logiques de prédation et de pouvoir. Certes, ces logiques ne sont pas négligeables comme indiqué ci-dessus ; et tout le monde sait que les chefs patriotes ne sont pas exclusivement mus par l’éthique de la conviction – c’est un euphémisme. Et pourtant, il y a plus. Les enquêtes que nous avons réalisées dans les quartiers populaires d’Abidjan, montrent que ce patriotisme vindicatif ne peut pas se réduire à ses dimensions instrumentales, qu’elles soient politiques, économiques ou administratives. Comme toute mobilisation nationaliste, il trouve ses ressorts dans les imaginaires sociaux, lesquels ont été profondément affectés par la généralisation de la violence. Si le répertoire nationaliste et patriotique mobilise, en effet, c’est qu’il procure un registre facile d’explication du malheur, dans un contexte de crise multiforme, de violence et d’effondrement des repères. En Côte d’Ivoire comme ailleurs, le langage ultranationaliste a cette faculté de fournir une structure narrative commode pour interpréter les problèmes qui se posent à la société toute entière et pointer des responsables. A ce titre, il remplit en partie les fonctions anthropologiques du procès en sorcellerie, avec lequel il présente quelques similitudes. Point n’est besoin de chercher très loin les causes de la crise : les “assailants”, l’ancienne puissance coloniale et ses affidés locaux sont les boucs émissaires faciles d’un désarroi généralisé.

⁶⁵⁹ A. Mbembé, « A propos des écritures africaines de soi », art. cit. p. 42.

Dans cette logorrhée ultranationaliste, l'ennemi est souvent désigné sous les traits sataniques du malin, du diable et du vampire. L'analyse des champs lexicaux utilisés par les « journaux bleus », proches du pouvoir, et par certains leaders tribuniciens dans leurs harangues, souligne l'importance de cette symbolique et de ces structures rhétoriques⁶⁶⁰. On reconnaît évidemment là l'influence d'un registre qui, ces dernières années, a pris une importance majeure en Afrique, à savoir le discours des nouvelles églises pentecôtistes qui ont fondé leur prospérité sur la lutte contre les forces du Mal et la promesse d'un avenir meilleur. Point n'est besoin d'entrer dans le détail⁶⁶¹. Il suffit ici de relever que l'ultranationalisme ivoirien, nourri du répertoire socialiste révolutionnaire du FPI, s'inscrit simultanément dans un imaginaire religieux de la délivrance véhiculé entre autres par les églises de réveil – qui comptent, parmi leurs adeptes, le chef de l'Etat et la Première dame. Les pasteurs sont effectivement très présents dans les espaces patriotiques, notamment dans les “agoras” et “parlements”. On y trouve également de nombreuses publications des églises évangéliques dont les titres semblent avoir été conçus expressément pour servir la lutte anticoloniale. Dans un pays où le prophétisme a une longue tradition d'intervention dans les affaires publiques, les échos sont évidemment très puissants entre le registre politique de la “libération nationale” et de la “seconde indépendance” d'une part, et d'autre part, cet idiome religieux de la délivrance qui « mise sur la puissance agressive de l'Esprit et la guerre déclarée aux “forces du mal”⁶⁶² » pour faire advenir la Jérusalem terrestre. Dans cette économie symbolique de la délivrance, le salut ne peut venir que d'une éradication des forces maléfiques, d'un travail de curation des métastases qui minent le corps social⁶⁶³. C'est un conflit à mort qui prend l'allure d'une guerre totale contre l'ennemi intérieur et extérieur. Le compromis n'y a guère de place.

L'occultation de la mémoire nationale

⁶⁶⁰ Voir E. Chabasseur, *La Construction des figures de l'“assaillant” et du “patriote” dans la presse ivoirienne depuis le 19 septembre 2002*, Mémoire de DEA Etudes africaines (option science politique), Université Paris 1, 2004, 125 p.

⁶⁶¹ Parmi de très nombreuses publications, voir sur ce thème, le numéro spécial de *Politique africaine*, consacré aux « Sujets de Dieu » (n° 87, octobre 2002).

⁶⁶² A. Mary, « Prophètes pasteurs. La politique de la délivrance en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 87, octobre 2002, p. 92.

⁶⁶³ D'où la fréquence, dans les discours de Laurent Gbagbo notamment, des métaphores de la maladie et de la guérison. Cf. le “médicament” et la potion amère de Marcoussis.

Cette eschatologie belliqueuse, qui associe libération nationale et délivrance religieuse, est d'autant plus opératoire qu'elle fait fond sur deux autres registres de légitimation qui opèrent cette fois dans l'ordre international et qui intéressent directement la coopération française : d'une part, celui de la « guerre contre le terrorisme transnational », et d'autre part, le vieux répertoire de la lutte anticoloniale. Point n'est besoin, ici non plus, de s'appesantir sur le premier : on voit bien comment le discours néo-pentecôtiste de la lutte contre les forces sataniques entre en résonance avec le discours néo-conservateur américain de la lutte contre l'« Axe du Mal ». Laurent Gbagbo et ses conseillers (dont certains, notamment son épouse, sont en relation étroite avec les églises et la droite américaines) manient avec beaucoup d'habileté ces deux registres, sans que pour autant ils aient réussi, jusqu'ici, à emporter l'adhésion de Washington à leurs thèses. La ficelle est évidemment un peu grosse. L'usage du discours anticolonialiste, en revanche, suscite beaucoup plus d'échos que ce soit dans la société ivoirienne ou sur le reste du continent. Certes, la plupart des Ivoiriens et de leurs homologues ne sont pas dupes de la rhétorique anti-française qui tient désormais lieu de paratonnerre politique aux différents acteurs du conflit. Tout le monde a bien compris que les violences verbales régulières de Mamadou Koulibaly ou d'autres responsables du FPI contre l'ancienne puissance coloniale tiennent en partie du rituel politico-diplomatique. A Paris, à New York et ailleurs, elles ne suscitent plus que haussements d'épaules blasés, sauf quand la virulence du discours se traduit, comme en novembre 2004, par des menaces physiques sur des ressortissants français. Tout se passe comme si, d'un côté comme de l'autre, on avait désormais intégré ce paramètre de la stigmatisation anti-française comme une donnée parmi d'autres du jeu politique : soit, une contrainte de plus pour la diplomatie française qui n'en manque pourtant pas et une ressource de légitimation toujours utile pour un pouvoir en mal de soutiens. C'est ainsi, par exemple, que l'on a pu interpréter la vague de violences qui a fait suite à l'échec de l'opération Dignité. En retournant l'opinion publique contre la France qui tirait sur la foule, en usant - et abusant - de la martyrologie patriotique, le régime a pu – un temps – transformer une défaite militaire en victoire politique.

Peut-on pour autant en rester à ce niveau d'interprétation, en se cantonnant, derechef, à la thèse instrumentaliste ? Notre conviction est que cette thèse, conjuguée à la certitude que le sentiment anti-français est ultra-minoritaire dans le pays (ce qui est sans doute juste, mais difficile à prouver chiffres à l'appui), contribue à une mauvaise compréhension de la mobilisation anticolonialiste, de ce qu'elle recouvre socialement, et de sa portée sur le devenir

des relations franco-africaines en général. Pour en prendre la mesure, il faut sans doute dépasser la virulence des philippiques patriotiques et replacer les regains anticolonialistes ivoiriens dans une double perspective, historique et continentale. Comme nous l'avons vu tout au long de cette étude, la violence du discours ultranationaliste actuel exprime, en effet, une aliénation ancienne et très profonde de la société ivoirienne qui, à l'instar de nombre de ses voisins d'Afrique francophone, n'a jamais véritablement coupé le cordon ombilical avec la "mère patrie". Cette relation "osmotique", maintes fois dénoncée, était même encore plus prononcée en Côte d'Ivoire qu'ailleurs, en raison du choix, politique, économique et stratégique tout à la fois, du Président Houphouët Boigny de rester dans le giron de l'ancienne puissance coloniale. Contre les avocats du panafricanisme, on le sait, "le Vieux", défendit l'option de la Communauté et du maintien de liens privilégiés avec Paris après l'indépendance. A l'opposé de son voisin Nkrumah, il bâtit la prospérité de son pays en renforçant ces relations dans tous les domaines : militaires, économiques, politiques, culturels... S'il est un pays où, effectivement, l'indépendance ne fut guère plus que celle du drapeau, c'est bien la Côte d'Ivoire où toutes les fonctions de souveraineté étaient exercées par des Français, où la sécurité du pays était assurée non par une armée nationale mais par le 43ème Bima, où l'essentiel de l'économie était tenu par des intérêts de l'Hexagone. La vigueur du nationalisme actuel est évidemment liée à cette histoire de souveraineté aliénée ; il traduit bel et bien une revendication de seconde indépendance. Tout cela est connu. Ce qui l'est moins, c'est que, tout à leur économie de rente et leur alliance politique avec Paris, Houphouët et les siens ont sciemment occulté tout référent historique local qui aurait pu, comme en d'autres lieux, coaliser un nationalisme patelin. En témoigne la répression des mouvements nationalistes dans les années 1950-60, et surtout celle de la mobilisation sécessionniste du Guébié qui, sous des accents autochtones, articulait un discours clairement anticolonialiste. Le 27 octobre 1970, dans sa « Proclamation de l'Etat d'Eburnie », Gnagbé Kragbé, le leader du mouvement, s'adressait ainsi à ses compatriotes :

« Depuis dix ans vous avez tous servi et souvent avec une hargne bestiale un gouvernement indélicat et anti-nationaliste ; vous avez adoré comme un dieu un chef qui a vendu le pays. [...] Il est trop tard à présent pour rêver d'élections. Il faut se battre maintenant. La vraie discipline vous rangera aux côtés du gouvernement nationaliste pour arracher le pays à l'exploitation des étrangers. [...] L'armée française doit quitter le pays et ne doit en aucun cas prendre part à nos querelles. [...] je décrète la mobilisation de toutes les forces vives du pays et invite paysans, travailleurs, soldats, policiers, gendarmes, chômeurs, élèves,

étudiants, anciens combattants, à se mettre sans tarder à la disposition du gouvernement nationaliste établi à Gagnoa. »

Le mouvement, dont se réclame une partie des troupes de Laurent Gbagbo⁶⁶⁴ aujourd'hui, fut comme on le sait violemment écrasé. La violence actuelle a sans doute aussi à voir avec cette occultation de la mémoire nationale, ce qui expliquerait le retour en force dans le débat public de certains épisodes douloureux comme celui du Guébié. Cette trajectoire de formation de l'Etat (et de l'économie ivoirienne) dans l'extraversion et la "consanguinité" françafricaine fait qu'aujourd'hui nombre d'Ivoiriens estiment souffrir d'un « déficit de représentation de soi⁶⁶⁵ ». Très classiquement, la guerre qui s'énonce sur le mode de la libération contribue à le combler.

Mais il y a plus. Paradoxalement, on pourrait avancer l'hypothèse que l'ultranationalisme belliqueux actuel est aussi le produit dérivé (et mortifère) d'un débat d'essence démocratique : une controverse sur la question de savoir « qu'est-ce que le peuple ? », « qui le constitue ? » et, au fond, « qui est le Souverain ? ». J.-P. Dozon, dans son analyse du nationalisme ivoirien notait très justement que sous le régime du parti unique, cette question ne se posait pas : « durant cette période, en effet, le peuple ivoirien ne cessa d'être une émanation de celui qui, à l'encontre de toute démocratie (...), occupa largement la place de l'instance souveraine. En donnant à celle-ci une dimension politico-religieuse, ou encore une légitimité charismatique, Houphouët-Boigny ne conçut jamais autrement le peuple que comme ce qui devait être sa propre mesure. (...) Par conséquent, dans la mesure où, du point de vue d'Houphouët-Boigny, le peuple n'était pas véritablement souverain et qu'il lui appartenait au contraire de le façonner à sa manière, la question de l'immigration étrangère ou de la distinction entre "étrangers" et "nationaux" n'avait pour ainsi dire pas d'objet⁶⁶⁶ ». Il n'est pas étonnant, dès lors, que cette question ait resurgi en parallèle de la revendication pluraliste et que le FPI, héraut de la lutte démocratique, en ait fait son cheval de bataille, sous le doux euphémisme d'un "nationalisme civique". On connaît la suite, notamment comment les batailles politiques pour la succession du "Vieux", la guerre et la volonté du FPI de combler son déficit de légitimité, ont progressivement fait glisser le débat vers un nationalisme "ethnique" et une conception nativiste de la citoyenneté. Il reste que cette

⁶⁶⁴ Lui-même originaire de Gagnoa et historien du nationalisme.

⁶⁶⁵ Selon l'expression d'Ousmane Dembélé (communication personnelle).

⁶⁶⁶ J.-P. Dozon, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, n° 78, juin 200, p. 60.

histoire complexe du nationalisme ivoirien doit être prise en compte pour comprendre le conflit actuel et, éventuellement, refonder les relations franco-ivoiriennes sur d'autres bases. Si la question fondamentale est bien celle de la souveraineté et de la citoyenneté qui va avec, alors, on voit mal comment des solutions imposées de l'extérieur (sans même parler des logiques de tutelle qui tendent à s'imposer depuis la résolution 1633 de l'ONU) pourrait régler le problème.

Conclusion : la coopération française au défi des nouvelles « écritures africaines de soi »

Quoi qu'il en soit, la France en particulier et la communauté internationale en général devront prendre acte qu'avec le conflit ivoirien, une page des relations franco-africaines est en train de se tourner. La crise que traversent ces relations depuis de nombreuses années est en train de se dénouer sous nos yeux, pour le meilleur et pour le pire. La virulence des diatribes antifrançaises comporte certes une dimension instrumentale et ne reflète pas, à l'évidence, le sentiment d'une majorité silencieuse d'Ivoiriens qui souhaitent pérenniser les liens établis de longue date avec la France. Mais, même parmi ceux-là, s'exprime profondément le souhait de redéfinir sur d'autres principes la vieille relation postcoloniale, de sortir définitivement de ce face-à-face aliénant pour établir des rapports normalisés, expurgés des relents de la Françafrique. « Ce que nous revendiquons, nous disait Bouazo, le chef milicien qui dirige désormais le GPP⁶⁶⁷, c'est la réciprocité. De toutes les revendications que les gens peuvent faire, notre revendication fondamentale, c'est le degré de réciprocité. [...] On a compris que, c'est parce que quelque part les richesses de notre pays étaient... asservies dans un système, étaient emprisonnées dans un système : le pacte colonial, entre la France et...et ses colonies. Donc, il faut engager le combat, pour libérer notre colonie, nos colonies, sur le plan culturel, et être des citoyens libres et égaux devant tout le monde⁶⁶⁸. »

Cette revendication n'est pas nouvelle, évidemment, mais on constate qu'elle gagne du terrain sur tout le continent et qu'elle s'énonce de plus en plus fréquemment sur le mode de la violence. Les mobilisations anti-françaises de Lomé témoignent à elles seules de la volonté des opinions africaines de se défaire des vieilles habitudes d'ingérence. Ici, comme ailleurs, la thématique anti-colonialiste se conjugue avec une revendication démocratique que Paris a

⁶⁶⁷ Groupement des patriotes pour le paix », principale milice d'Abidjan.

⁶⁶⁸ Entretien, Abidjan, 19 septembre 2006, Adjamé - « 220 logements ».

insuffisamment soutenue depuis les années 1990. Plus confusément, elle fait également écho à d'autres courants politiques, idéologiques ou intellectuels qui connaissent depuis quelques années une nouvelle vigueur. Au Congo, en Afrique du Sud, en Ethiopie, voire au Sénégal, on voit poindre de nombreuses autres formes de mobilisations politico-nationalistes qui entendent forger une nouvelle politique de l'africanité. « A propos des écritures africaines de soi », Achille Mbembé notait que « l'interrogation philosophique sur les conditions d'accès du sujet africain à la plénitude de soi s'est historiquement faite sur le mode liturgique de la victimisation. Deux courants idéologiques principaux ont, sur ces bases, prétendu fonder une politique de l'africanité : le courant marxiste et nationaliste et le courant dit "nativiste"⁶⁶⁹ ». Il regrettait que ces courants philosophiques, reposant sur un rapport polémique au monde et une conception avilie du sujet, aient conduit à des « métaphysiques de la différence » exaltant la condition native et la clôture identitaire. Dans ce paradigme, en effet, « il ne peut y avoir d'utopie plus radicale que celle qui propose de désertir ou de "quitter le monde" (la déconnexion). L'imagination identitaire se déploie, dans ce cadre, selon une logique de soupçon, de la dénonciation de l'autre et de tout ce qui est différent : le rêve fou d'un monde sans autrui⁶⁷⁰. » On avancera avec raison que cette logique de la clôture identitaire demeure ultra-minoritaire en Afrique, cantonnée à certaines sphères intellectuelles. Il n'en demeure pas moins vrai que « le mouvement le plus significatif, en ce début de siècle, est sans doute l'esquisse de jonction entre le vieil imaginaire de la "révolution" et des "luttres de libération nationale", les vieilles thématiques anti-impérialistes et les thèses nativistes. Sous les oripeaux du lexique international (démocratie, mouvements sociaux, société civile), ces imaginaires se combinent désormais pour s'opposer à la mondialisation, pour réactualiser les métaphysiques de la différence, ré-enchanter la tradition et revivifier l'utopie d'une Afrique coupée du monde et désoccidentalisée⁶⁷¹. » Le cas ivoirien est l'illustration la plus dramatique de cette jonction entre les registres de la révolution anticoloniale et de l'autochtonie. Mais on en retrouve d'autres traces ailleurs, au Zimbabwe, par exemple, ou en RDC avec la problématique des "originaires". Mais aussi, de façon plus complexe, dans le discours de la "Renaissance africaine" ou, sur un autre plan, dans une épistémologie "afrocentriste", faisant de la condition native un réquisit de la connaissance et de la légitimité scientifiques.

⁶⁶⁹ A. Mbembé, « A propos des écritures africaines de soi », art. cit., p. 16.

⁶⁷⁰ Ibid., p. 25.

⁶⁷¹ Ibid., p. 37.

Fort heureusement, ce méta-récit de la clôture identitaire ne raconte pas toute l'histoire des sociétés africaines contemporaines ; il fait face (ou s'articule parfois) à un autre grand paradigme revendiqué, celui d'une africanité inscrite dans le monde et dans une politique de l'universel ; porteuse d'une certaine idée de la citoyenneté, en phase avec la réalité des sociétés africaines d'aujourd'hui, fondamentalement cosmopolites. Il revient en premier lieu aux Africains eux-mêmes de déterminer laquelle de ces deux utopies guidera leur avenir politique. Toutefois, la politique d'aide des grandes puissances à leur égard, de la France et de l'Europe en particulier, ne sera pas sans influence. Si les pays du Nord – et singulièrement ceux de l'espace Shengen - continuent de vouloir maintenir l'Afrique aux franges du monde (notamment en imposant une conditionnalité migratoire de plus en plus stricte à l'aide publique au développement), alors, le “lèche-vitrine” de la globalisation dont parlait A. Mbembé, pourrait, à terme, prendre les traits d'un afrocentrisme plus combatif qui affectera assurément le devenir des relations de coopération Nord/Sud.